

## **PROTOCOLE D'ACCORD TERRITOIRE D'INDUSTRIE Haute Vallée de la Durance**

### **Préambule**

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur plusieurs principes :

- un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des territoires à forts enjeux industriels identifiés dans le cadre de cette initiative ;
- un principe de gestion décentralisée, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'intercommunalités au service d'une approche « du bas vers le haut ».

Sur proposition de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le territoire de la Haute Vallée de la Durance a été désigné comme « Territoire d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018.

Le présent protocole a pour objet de formaliser l'engagement des parties prenantes à la démarche et à présenter les orientations qui président à l'établissement du contrat de Territoire d'industrie 2019-2022.

### **Enjeux de la démarche Territoires d'Industrie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

#### **§ Région**

## **Enjeux du Territoire d'industrie Haute Vallée de la Durance**

Le territoire d'Industrie de la Haute Vallée de la Durance se situe, comme la rivière dont il tire son nom, au Nord du département des Hautes Alpes.

Les contours de ce territoire sont dessinés au nord et à l'ouest par la frontière italienne, au sud par le lac de Serre-Ponçon et à l'est par le Parc National des Ecrins.

Il est à cheval sur plusieurs grands massifs alpins : Meije, Ecrins, Cerces, Queyras.

Les communautés de communes du Briançonnais et de Serre-Ponçon ouvrent et ferment ce territoire qui regroupe près de 40 000 habitants :

- Communauté de Communes de Serre-Ponçon : 17 communes pour une population de plus de 17 000 habitants,
- Communauté de Communes du Briançonnais : 13 communes pour une population de près de 22 000 habitants.

### ⇒ **Contexte :**

La Haute-Vallée de la Durance est un territoire rural de montagne qui bénéficie de ressources naturelles et humaines remarquables dans un environnement d'exception.

Il est essentiellement composé d'espaces naturels dont une grande partie est protégée.

Il compte peu de zones urbanisées et ces dernières sont généralement peu denses. Il accueille en outre peu d'activités industrielles ce qui lui garantit, comparativement à d'autres vallées alpines, une bonne qualité de l'air et de l'eau.

La Haute Vallée de la Durance possède ainsi un réel potentiel qui ne demande qu'à s'exprimer en atténuant les faiblesses qui entravent son développement.

Les territoires des Communautés de Communes du Briançonnais et de Serre-Ponçon sont marqués par des dénominateurs communs qui en font un territoire attractif :

- Un territoire de montagne qui doit s'accommoder de conditions d'accès contraintes,
- Des ressources naturelles abondantes et remarquables et une qualité de vie reconnue et recherchée qu'il convient de mettre en valeur et de préserver,
- Une activité économique essentiellement portée par le tourisme, mais qui offre un potentiel industriel important pour des activités en plein essor qui nécessitent peu de foncier ou peuvent s'accommoder d'un foncier contraint.

### Accès

Au niveau routier, deux axes principaux traversent le territoire de la Haute Vallée de la Durance :

- la N94 qui le relie à Gap vers le Sud et à l'Italie vers le Nord (et à la Maurienne par le Tunnel du Fréjus)
- la D1091 qui le relie à Grenoble (depuis Briançon).

### **S'agissant des dessertes en transport en commun :**

- **gares SNCF à Briançon et à Embrun,**
- **gares TGV à Aix-en-Provence (2h depuis Embrun) et à Oulx en Italie (1h depuis Briançon),**
- **aéroports internationaux à Marseille (2h30 depuis Embrun) et à Turin (1h30 depuis Briançon).**

### Economie

Le territoire de la Haute Vallée de la Durance offre un tourisme « toutes saisons ». En effet, par sa localisation, il permet aux amateurs de grands espaces et de haute montagne de profiter, tout au long de l'année, d'une multitude d'activités : cyclisme, randonnée, ski, alpinisme,

escalade, activités nautiques, d'eaux vives, pêche et de baignade. Au tourisme sportif est associée une offre patrimoniale et culturelle de grande qualité.

Ainsi son économie est portée par les dépenses touristiques et se caractérise par une économie essentiellement présentielle (commerces de détail, services à la personne, secteurs de l'éducation, de la santé, ...).

Du fait du poids des stations de ski et de l'existence de nombreux sites d'activités nautiques et de sports d'eau vive (Durance, Guisane et Lac de Serre-Ponçon), l'emploi touristique représente un emploi sur 6 et plusieurs particularités peuvent être observées :

- 40% de la richesse touristique est dégagée par les activités « sport et loisirs » (poids des activités « outdoor été / hiver »).
  - Sur la période 2009-2014, il a été constaté une baisse de près de 4% des emplois touristiques dans le secteur de l'hébergement, d'où l'importance de travailler à l'augmentation de lits marchands touristiques sur le territoire.
  - La part des non-salariés est importante (1 emploi touristique sur 3 est non-salarié) en lien avec le poids du secteur « sport et loisirs » (moniteurs sous statut d'indépendant).
- Source des données chiffrées ci-dessus : Dossier INSEE PACA « Emploi et richesse générée par le tourisme » – N° 8 - juin 2018

Cette prépondérance du tourisme, couplée à la géomorphologie complexe d'un territoire de montagne impactent directement l'appareil économique du territoire, constitué principalement de petites entreprises. Ainsi la typologie du tissu économique local est marquée par les éléments suivants :

- des entreprises souvent de petite taille, généralement faiblement capitalisée,
- des entreprises qui investissent peu dans le développement, qui hésitent à exporter et qui sont peu sensibilisées à l'innovation, à la coopération inter-entreprises et/ou avec des pôles universitaires, des écoles, des laboratoires ou le monde de la recherche,
- des entreprises dont la culture managériale évolue peu alors même que les mutations économiques conduisent à toujours plus de souplesse et d'agilité.

Du fait de sa situation de territoire touristique, la Haute Vallée de la Durance bénéficie d'un niveau d'équipements supérieur à celui d'un territoire qui offrirait la même densité de population mais qui serait moins attractif (20 hab/km<sup>2</sup> contre 200 à 250, en moyenne, dans l'Union européenne). Néanmoins la répartition de ces équipements sur le territoire crée une situation contrastée, source de disparités locales en lien avec le poids démographique et/ou le poids touristique des communes qui le constituent, Briançon et Embrun concentrant l'essentiel des services. C'est notamment le cas concernant les équipements et services médicaux alors que la question de l'accès aux soins demeure une préoccupation majeure (faiblesse de l'offre au regard de la densité de population, conditions climatiques, difficultés de déplacement sur le territoire).

Concernant l'appareil commercial, il apparaît fortement développé mais là encore, l'offre est irrégulièrement répartie sur le territoire. En outre, la saisonnalité impacte fortement l'activité des entreprises (modèle économique parfois difficile à trouver notamment pour les GMS) et l'ouverture des commerces. Sans être alarmant, le taux de vacance de locaux commerciaux est ainsi jugé préoccupant sur certains secteurs.

S'agissant des activités artisanales, ce sont les secteurs du BTP et de la construction qui sont les mieux représentés bien qu'ils occupent un poids relatif eu égard à celui des secteurs du tourisme et des services qui lui sont liés. La taille et la structure financière de ces établissements restent modestes : 75% d'établissements sont sous forme unipersonnelle, moins de 50% ont plus de 10 salariés.

Enfin, le territoire a conservé une économie plus traditionnelle bénéficiant des ressources naturelles de la montagne : agriculture, élevage, exploitation du bois. Ces activités font partie du patrimoine et de l'histoire du territoire et de ses habitants mais ne constituent plus aujourd'hui qu'un apport économique secondaire.

S'agissant d'industrie, le territoire de la Haute Vallée de la Durance n'échappe pas au constat dressé à l'échelle du Département et concentre une faible part d'emplois dans l'industrie (moins de 5 % de l'emploi salarié).

Néanmoins, le développement touristique s'inscrit aujourd'hui dans une logique industrielle, notamment sous l'impulsion des grands opérateurs touristiques (ex des process mobilisés par les stations de montagne dans la production de neige de culture) mais également :

- dans la recherche de solutions performantes en matière de production d'énergie (s'appuyant sur les qualités intrinsèques du territoire),
- dans l'intégration de solutions digitales performantes au service d'une gestion monitorée (industrie du futur) et d'une relation client réinventée.

Ainsi, la Haute Vallée de la Durance entend capitaliser sur ses "niches" industrielles et économiques qu'ils s'agissent :

- des stations de montagne et des investissements et innovations notamment en lien avec la digitalisation des activités et l'intégration de logiques de smart grid qui accompagnent leur développement,
- des filières axées sur la valorisation et/ou l'exploitation des ressources naturelles (air, eau, bois, énergies renouvelables, agro-alimentaire),
- de la filière « sport outdoor » dont il convient d'étendre la chaîne de valeur (attirer des entreprises notamment conceptrices voire fabricantes d'équipements et de services) sur le territoire au travers d'une stratégie.

### ⇒ **La Haute Vallée de la Durance et la démarche Territoire d'Industrie**

Le territoire de la Haute Vallée de la Durance n'est pas situé sur un territoire d'industrie productive. Néanmoins, il se singularise par une volonté d'opérer une transformation maîtrisée de son modèle économique essentiellement axé sur le développement touristique et qui offre structurellement peu d'emplois productifs.

Ainsi, deux axes de développement apparaissent structurants pour le territoire :

- la production d'énergies renouvelables qui lui offre l'opportunité de se positionner sur le développement de cette filière par l'augmentation du nombre d'installations d'une part (délaissés, sites pollués, ...) mais également par la mise en œuvre de solutions innovantes pouvant être reproduites ailleurs et conférant aux acteurs locaux de la filière une expertise différenciante (ex. : techniques et technologies déployées en milieu périlleux et contraints...);
- l'attractivité et la volonté de structurer des filières économiques plus productives autour des activités de pleine nature (nautisme et activités outdoor liées à la montagne) proposées sur le territoire en amont (R&D, prototypage, fabrication, ...) et en aval (analyse de données, nouveaux services, digitalisation, ...) de la filière touristique (pratiques sportives) par le développement et l'installation de nouvelles entreprises (ex. : développement d'une offre de services autour de l'analyse des données à destination des fabricants et des marques).

Le territoire s'inscrit donc dans une véritable mutation qui porte un objectif fort de transition écologique et solidaire. Cette mutation s'accompagnera d'actions en faveur de l'anticipation et de l'accompagnement de l'évolution et de la diversification des métiers liés aux activités de montagne et de l'énergie qui en découleront. Elle engagera le territoire dans une refondation de sa stratégie d'attractivité pour attirer et ancrer de nouveaux acteurs économiques autour des filières clés qui font sa renommée en créant des conditions favorables d'accueil des entreprises.

⇒ **Analyse stratégique :**

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire de montagne disposant d'une offre touristique à la fois sportive, naturelle et culturelle</li> <li>• Un climat qui bien que montagnard apparaît favorable, qualifié par MétéoFrance de « méditerranéen de montagne »</li> <li>• Des ressources naturelles abondantes (montagne – haute montagne – lac – parcs naturels et grands espaces)</li> <li>• Un air reconnu de qualité (climatisme) à ce jour faiblement impacté par les polluants atmosphériques réglementés (dioxyde d'azote et particules fines)</li> <li>• Proximité de l'Italie, de la Savoie et de la Méditerranée</li> <li>• Un dynamisme démographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géomorphologie complexe</li> <li>• Accessibilité du territoire principalement par la route (congestion en haute saison, coûts d'entretien, difficulté à développer une offre en intermodalité et à trouver un modèle économique viable) =&gt; enclavement</li> <li>• Territoire très dépendant du tourisme (quasi « mono-activité ») qui s'appuie pour l'essentiel sur un tissu de TPE (voire TPE – microentreprises)</li> <li>• Forte dépendance de la fréquentation touristique à des facteurs extérieurs incontrôlables (climat - niveau du lac)</li> <li>• Faiblesse de l'outil productif et impact sur l'emploi qui n'est que partiellement compensé par l'emploi saisonnier pour les emplois les moins qualifiés mais surtout limite l'installation de salariés qualifiés et très qualifiés sur le territoire (autre impact lié à l'importance de l'emploi saisonnier : faiblesse des rémunérations et des qualifications attendues = &gt; accompagnement social des saisonniers)</li> <li>• Offre limitée de formations post-bac sur le territoire (population importante des –de 18 ans sur le territoire mais réduite pour la tranche 18-25 ans) =&gt; départ post-bac et difficulté à revenir selon nature des emplois proposés sur le territoire</li> <li>• Rareté et prix du foncier mobilisable pour le développement d'activités et de logement</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux appréhender pour le développer le potentiel intrinsèque du territoire en matière de production d'énergie renouvelable (jouer la carte de l'innovation notamment pour les petites installations autonomes en énergie)</li> <li>• S'appuyer sur l'excellence et sur la polyvalence du « terrain de jeu naturel » que constitue le territoire de la Haute Vallée de la Durance pour créer les conditions de développement de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur d'une filière industrielle « outdoor »</li> <li>• Accentuer le développement d'une offre touristique « quatre saisons » et accroître le professionnalisme des acteurs</li> <li>• Jouer la carte de la qualité de vie pour rendre le territoire attractif notamment à destination des jeunes diplômés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raréfaction de la ressource Neige – changements climatiques - risques naturels</li> <li>• Partage des « usages » de l'eau pouvant générer à terme des conflits (entre tourisme, hydroélectricité, irrigation, ...)</li> <li>• Impact du trafic routier sur la qualité de l'air</li> <li>• Impact des activités (notamment touristiques) sur le milieu naturel</li> <li>• Difficulté à attirer et à fixer les professionnels qualifiés (incidences notamment sur l'offre de soins, problématique de l'emploi du conjoint, ...)</li> <li>• Prix du foncier (difficulté à créer du logement pour les résidents et à créer du foncier économique)</li> <li>• En l'absence de formations (notamment post-bac) adaptées aux besoins locaux en matière d'emplois (notamment métiers de la montagne et du tourisme), difficultés pour les jeunes « locaux » de revenir s'installer après leurs études</li> </ul>

### ⇒ **Ambition et stratégie :**

Face à la menace du changement climatique et aux mutations profondes de l'économie, de nouveaux enjeux se font jour pour la Haute Vallée de la Durance :

- Pour le territoire, la nécessité d'un développement touristique au modèle économique maîtrisé pour en assurer la pérennité et préserver les atouts naturels du territoire ;
- Pour les entreprises qui s'implantent ou se développent, celle de s'adapter aux évolutions rapides qui accompagnent l'apparition de nouveaux marchés et de nouveaux modes de consommation notamment par l'intégration des nouvelles technologies ou de démarches d'innovation ;
- Pour ses habitants, la nécessité de leur garantir l'accès à une offre de services et de produits adaptée (notamment en matière de santé) et l'urgence de désenclaver le territoire pour en garantir son attractivité.

Ainsi, le territoire de la Haute Vallée de la Durance a pour ambition de valoriser son potentiel naturel et humain pour sortir de sa dépendance économique au tourisme.

La volonté est forte de mettre en place une stratégie de « reconquête » industrielle qui redonne au territoire une base productive lui permettant de diversifier ses sources de création de valeur. Pour cela, la Haute Vallée de la Durance s'appuie sur ses atouts :

- Sa géomorphologie et son climat qui sont la base d'une industrie productive d'énergie propre et illimitée ;
- Ses espaces naturels et l'offre de services et d'activités outdoor qu'il génère qui ne demande qu'à être développée, par la création d'une véritable filière industrielle, de la R&D à la commercialisation en passant par la fabrication ;
- Ses femmes et ses hommes qui de tout temps ont cherché l'autonomie pour faire face aux rudesses de leur environnement et qui aujourd'hui ré-inventent l'économie circulaire au profit de l'humain.

**⇒ Faire du Territoire d'Industrie de la Haute Vallée de la Durance, un territoire de reconquête industrielle au cœur d'une montagne préservée, innovante et créative.**

### ⇒ **Enjeux :**

Au vu de cette forte ambition, le territoire d'industrie de la Haute-Vallée de la Durance a identifié un plan d'actions structuré autour de trois axes stratégiques :

#### ➤ **Accompagner les activités économiques présentes sur le territoire pour assurer leur compétitivité dans le monde de demain**

- Repenser l'offre touristique et la développer

Le tourisme donne un rayonnement international au territoire. Il constitue la clé de voûte de son développement et s'apparente aujourd'hui à une véritable industrie tant par le nombre d'emplois qu'il représente que par les process et l'innovation qu'il développe. Les opérateurs de ce secteur se réinventent sans cesse pour offrir des expériences différenciantes tout en préservant le capital que constitue le « terrain de jeu » dans lequel ils évoluent.

Il s'agit donc sans cesse de repenser l'offre touristique afin d'anticiper les tendances de demain et de minimiser l'impact des facteurs non contrôlables (climat, enneigement, niveau du lac). Tout développement d'activité s'envisage donc dans le cadre d'une démarche durable et respectueuse des ressources naturelles du territoire.

- Développer la chaîne de valeur « sports outdoor » pour concevoir et développer de nouveaux services et produits

Il s'agit également d'accroître la valeur produite par l'activité « tourisme » notamment en fixant sur le territoire des acteurs industriels actuellement non présents de la filière « sports outdoor ».

➤ **Connecter le territoire pour accroître son attractivité et le désenclaver**

- Accélérer le déploiement du THD et relever le défi du digital

Le territoire doit contrer son enclavement physique en renforçant son désenclavement numérique.

Cependant, il est nécessaire d'investir dans les infrastructures pour permettre au territoire de disposer des dernières innovations et permettre le développement de nouveaux usages en milieu de montagne (ex. Internet des objets).

- Développer une offre d'accueil « agile » des entreprises

Les nouveaux modes de travail (visio conférence, webconférence, télétravail) permettent aujourd'hui de minimiser l'éloignement géographique.

Dans le même temps, les entreprises ont besoin de foncier et de locaux adaptés, accessibles et connectés.

➤ **Valoriser tous les potentiels naturels et humains du territoire par des industries innovantes**

- S'appuyer sur le potentiel naturel du territoire pour produire une énergie propre et renouvelable

L'environnement privilégié de la montagne et les abondantes ressources solaires et hydrauliques amènent naturellement les acteurs du territoire à se positionner sur la production d'énergie renouvelable.

Des actions ont déjà été entreprises mais l'enjeu ici est de mener une politique globale basée sur la multiplication de petites unités industrielles de production (ex. des ombrières ou des microcentrales hydroélectriques) alliée à une promotion active de nouveaux modes de communication.

- Compter sur le capital humain pour ré-inventer des modèles d'économie circulaire

Le territoire a l'opportunité de se positionner sur des activités nouvelles et innovantes répondant de nouveaux modes de vie et de consommation.

Le territoire mise sur la revalorisation et la redynamisation des activités économiques historiquement présentes sur le territoire (agriculture, artisanat) et sur la mise en place de nouveaux modèles d'économie circulaire, créateurs d'emplois diversifiés et non délocalisables.

### **Engagement général des parties**

- Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé du pilotage de l'initiative Territoires d'industrie à l'échelle régionale ;
- L'État s'engage à cibler et à apporter une réponse coordonnée et adaptée de son action et celle de ses opérateurs en faveur du Territoire d'industrie ;
- Les Communautés de Communes de Serre Ponçon et du Briançonnais assurent le pilotage et l'animation de proximité de la démarche en lien avec les industriels ;
- Les industriels contribuent à l'animation de proximité de la démarche en lien avec les élus ;
- Les opérateurs publics et autres partenaires apportent des réponses adaptées et accompagnent les projets du Territoire d'industrie ;

### **Projet de plan d'actions (actions mûres à la date de signature du Protocole d'Engagement)**

#### **➤ Accompagner les activités économiques présentes sur le territoire pour assurer leur compétitivité dans le monde de demain**

##### Définition d'une stratégie de structuration d'une filière Outdoor en Haute Vallée de la Durance (Attirer, Recruter)

Les deux territoires sont identifiés comme terrain de jeux pour des activités plein air et outdoor. Néanmoins, les retombées économiques de ces activités sont pour l'essentiel touristiques et cette filière représente peu d'emplois productifs. L'action proposée vise donc à ancrer sur le territoire une filière économique outdoor pour accroître la chaîne de valeur liée à ces activités de pleine nature. Il s'agit de travailler sur les conditions de développement et d'accueil des entreprises œuvrant en amont (R&D, prototypage, test, voire fabrication) et en aval (analyse et gestion de données, nouveaux services, digitalisation,...) de la filière et de définir la manière de les attirer sur le territoire par la définition d'un schéma d'accueil et d'une stratégie de prospection différenciante.

#### **➤ Connecter le territoire pour accroître son attractivité et le désenclaver**

##### Altipolis, Espace d'accueil des entreprises du Briançonnais (Attirer)

Le projet vise à accompagner le repositionnement stratégique d'Altipolis, service d'accueil des entreprises, en proposant des solutions adaptées, agiles et nomades aux entreprises et à leurs dirigeants.

##### Plateforme Intercommunale d'activités de la Tour (Attirer, Recruter, Simplifier)

Les disponibilités foncières à vocation économique sont très contraintes à Briançon d'où le projet d'extension d'une zone d'activités existante sur 15 ha (projet est inscrit au SCOT du Briançonnais et au PLU de la Commune). L'accès au site demeure aujourd'hui problématique car contraint par un pont au-dessus de la ligne SNCF qui n'est pas au gabarit. Pour mener à bien ce projet, la CC du briançonnais, maître d'ouvrage, souhaite donc un appui à l'ingénierie notamment pour faciliter la mise en relation avec la SNCF et pour que puissent être étudiées les différentes solutions pouvant permettre cet aménagement essentiel pour le renforcement de l'attractivité du territoire.

##### Valorisation de délaissés en Zone d'Activité Economique par le développement d'une offre de services aux entreprises et aux usagers (Attirer)

Afin de rendre plus attractive les zones d'activités existantes et qui ne répondent pas de manière structurelle aux enjeux posés par le développement de nouveaux modes de déplacement et de consommation, le réaménagement de terrains inutilisés peut s'avérer stratégique. En effet, une fois identifiés et leurs contraintes levées, ces terrains doivent permettre le développement d'une nouvelle offre de services aux usagers notamment pour répondre aux enjeux de l'éco-mobilité pour les salariés comme pour les clients : bornes de recharge (véhicules et vélo électriques),



places de stationnement pour favoriser le co-voiturage et ombrières équipées de panneaux photovoltaïques pour un développement des énergies renouvelables.

#### Création extension et requalification d'une zone d'activité (Attirer, Recruter, Simplifier)

Il s'agit de l'extension de deux zones d'activité existantes : Entraigues III à Embrun et la Grande Ile à Chorges en continuité de l'existant et sur des zones déjà classées à vocation économique dans les PLU. L'idée est de garantir un prix compétitif du foncier économique sur le territoire pour attirer et maintenir les entreprises productives. Il est demandé une étude d'état des lieux des zones au vu des lots vides qui ne correspondent pas un besoin.

#### Créer un espace « développement économique » : pépinière et hôtel d'entreprises, espaces de coworking (Attirer, Recruter, Simplifier)

La communauté de communes de Serre-Ponçon a pour projet de créer un pôle développement économique avec une pépinière d'entreprise, un espace de coworking, des ateliers partagés et un « lab'images » pour pouvoir accueillir et accompagner des entreprises qui se déplacent sur le territoire de Serre-Ponçon pour de la prise d'image. La demande porte sur le cofinancement d'une étude d'opportunité.

#### Mountain Innovation Village des Orres : accélérateur d'innovation (Attirer, Innover)

Le concept de « Mountain Innovation Village » aux Orres, vise, sur un site expérientiel dédié, à associer concepteurs, professionnels et pratiquants pour concevoir et tester les sports & loisirs de montagne de demain, en s'appuyant sur OCOVA, évènement, lieu de rencontres et d'échanges régulier des acteurs de la montagne intelligente, et le réseau des accélérateurs : Aix (en particulier Pulp, accélérateur régional des Sports & Loisirs), Sophia Antipolis – pour renforcer les liens et créer des synergies avec les grands acteurs industriels, les PME innovantes et les organismes de R&D. L'objectif est d'offrir un espace de collaboration entre usagers, professionnels, développeurs et organismes de recherche pour faciliter le développement et la validation des produits, solutions et services innovants des sports & loisirs de montagne de demain.

#### Développement de l'électromobilité active et valorisation du territoire de Serre-Ponçon (Attirer, Innover)

Le SyMEnergie05, syndicat d'énergie des Hautes-Alpes, a développé une expertise par un réseau de bornes publiques pour voiture. Un tel réseau n'existe pas pour les vélos à assistance électrique. L'action a pour objet d'élaborer un schéma directeur d'installation de bornes de recharges de vélo pour définir où installer des bornes, comment optimiser les bornes de recharge voiture et installer des bornes alternatives solaires. Dans un deuxième temps, au vu de ce schéma, l'action portera sur l'implantation de hub de recharge en différents points stratégiques du territoire.

#### ➤ **Valoriser tous les potentiels naturels et humains du territoire par des industries innovantes**

#### Création d'une unité de production de panneaux solaires souples (Recruter, Innover)

Le bureau d'études SUNWIND DESIGN (SASU), implanté dans la Vallée de la Guisane, est spécialisé dans la conception et la réalisation de systèmes solaires et de stockage d'énergie. Il a mis au point des modules photovoltaïques souples et innovants qui ont pu être testés au cours de la saison hivernale 2018-2019 sur la station de Serre Chevalier. Les résultats de cette expérimentation ont montré la fiabilité de ces modules qui trouvent aujourd'hui un nouveau marché notamment auprès des grands fabricants de téléportés. Afin de répondre à la demande, l'entreprise ambitionne de se doter d'une unité de fabrication et d'assemblage de ces modules sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais avec une montée en puissance sur la base d'un business plan établi à 5 ans.

#### Utiliser un déchet comme ressource – Quand les huiles alimentaires deviennent du combustible (Innover)

Cette action, portée par le Service Mutualisé Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Serre-Ponçon a pour objectif de mettre en place une filière de valorisation des huiles alimentaires usagées comme combustible en circuit court. Il s'agit de récolter auprès des professionnels les huiles alimentaires usagées puis de les revaloriser pour en faire du carburant.

Le projet nécessite un cofinancement pour l'acquisition de matériel de traitement des huiles, d'un véhicule pour leur ramassage mais également d'équipement (débrousailluse) fonctionnant à l'huile alimentaire.

Création d'une plateforme de démantèlement et de tri des batteries issues de la mobilité électrique terrestre ou nautique en vue de développement d'une filière Française de recyclage des matières premières (Recruter, Innover)

L'action, portée par le SYMEnergie 05, consiste à créer sur le territoire une plateforme de tri concourant à l'émergence d'une filière de traitement des batteries des véhicules électriques (V.E), des véhicules hybrides rechargeables ou des bateaux, et plus précisément de démanteler et trier les cellules élémentaires des batteries.

Création d'une filière industrielle de production et de commercialisation de terre de jardin (Attirer, Innover)

L'enjeu de cette action est d'entretenir le lac pour éviter qu'il se remplisse de nite et améliorer l'environnement des habitants importunés par les vents de sables. Plusieurs pistes ont déjà été explorées pour valoriser cette nite, matériau formé d'une accumulation de sédiments qui se dépose au fond du lac. Ce matériau étant fertile, la routière du midi produit et commercialise déjà ce produit aujourd'hui pour le BTP mais l'idée est de travailler avec EDF hydro méditerranée pour structurer une filière en vue de commercialiser cette terre de jardins aux particuliers via un réseau de grande distribution. Il est donc demandé un soutien pour la réalisation d'une étude de marché de faisabilité du projet.

Etude d'opportunité et de faisabilité technique pour la valorisation d'anciens sites pollués en unité de production d'énergie renouvelable (Innover, Simplifier)

Le projet consiste en la réalisation d'une étude de faisabilité permettant le déploiement d'installations de production d'énergie renouvelables sur des sites aux contraintes fortes (ex. du site du Pilon : covisibilité Cité Vauban, étanchéité du sol ne permettant pas d'ancrage, exposition aux vents et à la neige, ...).

Création d'une filière de valorisation des cendres issues de la combustion dans les chaudières bois industrielles (Innover)

Le projet vise à identifier les pistes de valorisation de ce déchet ultime, actuellement enfoui, issu du process de production de chaleur des centrales biomasse. Il prévoit également la structuration de la filière de valorisation.

### **Modalités de gouvernance et de pilotage local du projet envisagées**

- un comité de pilotage chargé d'assurer le suivi de l'ensemble du contrat, présidé par Madame Chantal EYMEOUD, Vice-Présidente du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, déléguée aux entreprises, à l'artisanat et à l'économie de montagne ; et par la Préfète des Hautes-Alpes.  
Il associera l'ensemble des signataires du contrat et en particulier les représentants des entreprises, Pierre ANDRE, gérant de Vintage Spirit Company et Patrick ARNAUD, Directeur Général de SCV Domaine Skiable et les Présidents des deux EPCI ;
- un comité de projet, co présidé par Messieurs Pierre ANDRE et Patrick ARNAUD respectivement gérant de Vintage Spirit Company et directeur Général de SCV Domaine Skiable et par les Présidents des deux EPCI. Ce comité sera en charge plus spécifiquement d'assurer localement le pilotage de l'avancée de chacune des actions.
- une équipe projet regroupant notamment les services techniques de chacune des institutions engagées dans le contrat, y compris les opérateurs de l'Etat.

Le présent protocole constitue une base commune à l'établissement du contrat de Territoire d'industrie.

Fait à le , en exemplaires

Le Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur Renaud MUSELIER	L'Etat représenté par
La Présidente de la Communauté de Commune de Serre-Ponçon Chantal EYMEOUD	Le président de la Communauté de Communes du Briançonnais Gérard FROMM
Le Gérant de la SARL Vintage Spirit Pierre ANDRE	Le Directeur Général de SCV Domaine Skiable Patrick ARNAUD
La Banque des Territoires, Groupe Caisse des Dépôts, représentée par son Directeur Régional Richard CURNIER	Autres ??

## **ANNEXE 1**

*Tableau récapitulatif des actions s'inscrivant dans la cadre de  
l'ambition portée par le Territoire d'Industrie  
Haute Vallée de la Durance*

## LA HAUTE VALLEE DE LA DURANCE, UN TERRITOIRE DE RECONQUETE INDUSTRIELLE AU CŒUR D'UNE MONTAGNE PRESERVEE, INNOVANTE ET CREATIVE

### Actions annexées au protocole d'accord

Accompagner les activités économiques présentes sur le territoire pour assurer leur compétitivité dans le monde de demain	Connecter le territoire pour accroître son attractivité et le désenclaver	Valoriser tous les potentiels naturels et humains du territoire par des industries innovantes
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Définition d'une stratégie de structuration d'une filière Outdoor en Haute Vallée de la Durance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Favoriser la disponibilité foncière économique : création, extension et requalification des zones d'activité</li> <li>● Créer un espace « développement économique » : pépinière et hôtel d'entreprises, espaces de coworking (pôle « image »)</li> <li>● « Mountain Innovation Village » Les Orres : accélérateur d'innovation des Sports &amp; Loisirs de montagne</li> <li>● Développement de l'électromobilité active et valorisation du territoire de Serre-Ponçon</li> <li>● Altipolis, Espace d'accueil des entreprises du Briançonnais</li> <li>● Plateforme d'activités intercommunale de La Tour (extension ZAE) à Villard-Saint-Pancrace</li> <li>● Valorisation de délaissés en Zone d'Activité Economique par le développement d'une offre de services aux entreprises et aux usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Utiliser un déchet comme ressource – Quand les huiles alimentaires deviennent du combustible</li> <li>● Création d'une plateforme de démantèlement et de tri des batteries issues de la mobilité électrique terrestre ou nautique en vue de développement d'une filière Française de recyclage des matières premières</li> <li>● Création d'une filière industrielle de production et de commercialisation de terre de jardin</li> <li>● Création d'une unité de production de panneaux solaires souples</li> <li>● Etude d'opportunité et de faisabilité technique pour la valorisation d'anciens sites pollués en unité de production d'énergie renouvelable</li> <li>● Création d'une filière de valorisation des cendres issues de la combustion dans les chaudières bois industrielles</li> </ul>

**Actions en cours de réflexion (non mûres au moment de la signature du protocole d'accord)**

Accompagner les activités économiques présentes sur le territoire pour assurer leur compétitivité dans le monde de demain	Connecter le territoire pour accroître son attractivité et le désenclaver	Valoriser tous les potentiels naturels et humains du territoire par des industries innovantes
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Consolidation de la filière nautique sur le lac de Serre-Ponçon : aménagement d'une cale de mise à l'eau portuaire/port à sec à la Baie St Michel</li> <li>● Etude de définition d'un itinéraire de tourisme industriel à vocation pédagogique : « Circuit de l'Energie »</li> <li>● Projets de développement portés par les stations de montagne (remontées mécaniques, production de neige de culture, smart grid, ...)</li> <li>● Anticiper les besoins en compétences liées à l'évolution des métiers des domaines d'altitude / métiers de l'énergie</li> <li>● Réinvestir les filières du climatisme, santé bien-être (pureté de l'air)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Requalification des friches industrielles et commerciales et création de centrales photovoltaïques sur les parkings et délaissés fonciers des zones d'activité économique</li> <li>● Equiper le territoire en bornes de rechargement pour vélo à assistance électrique connectées (recharge, consigne, box etc)</li> <li>● Numérique : hôpital numérique et développement de la télémédecine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Exemplarité en matière de rénovation énergétique de lits touristique (projet pilote à identifier)</li> <li>● Projet d'économie multi-usages autour de la production d'hydroélectricité et du développement agricole</li> <li>● Création d'un espace de valorisation matérielle et fonctionnelle du déchet</li> <li>● L'action de développement de la filière hydrogène : installation de stations-services de rechargement (refueling) de différentes capacités (véhicules légers, véhicules lourds, nautisme) en complémentarité des infrastructures de recharge électrique déployé avec le réseau d'intérêt national e-born</li> <li>● Valoriser les producteurs locaux via l'installation d'une plateforme agroalimentaire</li> <li>● Développer le volet énergétique des écoquartiers d'Embrun</li> <li>● Analyser avec l'ensemble des acteurs concernés (producteurs d'énergie, collectivités, entreprises de transport, entreprises, ...) la pertinence et les moyens pour le développement d'une filière de production d'hydrogène</li> <li>● Déploiement de circuit de navettes électriques-hydrogène (expérimentation EPCI) et train hydrogène</li> <li>● Création d'ombrières sur les parkings</li> </ul>

Code couleur : CCSP / CCB / Actions convergentes

## **ANNEXE 2**

*Fiches-actions matures au moment de la signature du protocole  
d'engagement du Territoire d'Industrie  
Haute Vallée de la Durance*

# Table des matières

<b>Axe 1 - Accompagner les activités économiques présentes sur le territoire pour assurer leur compétitivité de demain</b>	<b>12</b>
.....	
Définition d'une stratégie de structuration d'une filière Outdoor en Haute Vallée de la Durance	13
<b>Axe 2 – Connecter le territoire pour accroître son attractivité et le désenclaver</b>	<b>16</b>
Altipolis, Espace d'accueil des entreprises du Briançonnais.....	17
Plateforme Intercommunale d'activités de La Tour	20
Valorisation de délaissés en Zone d'Activité Economique par le développement d'une offre de services aux entreprises et aux usagers	22
Favoriser la disponibilité foncière économique : Création, extension et requalification de zones d'activités	24
Créer un espace « développement économique » : pépinière et hôtel d'entreprise, espace de co working.....	26
Mountain innovation village des Orres : accélérateur d'innovation des Sports & Loisirs de Montagne	28
Développement de l'électromobilité active et valorisation du territoire de Serre-Ponçon.....	30
<b>Axe 3 – Valoriser tous les potentiels naturels et humains du territoire par des industries innovantes</b>	<b>32</b>
Création d'une unité de production de panneaux solaire innovant.....	33
Création d'une filière industrielle de production et de commercialisation de terre de jardin	35
Etude d'opportunité et de faisabilité technique pour la valorisation d'anciens sites pollués en unité de production d'énergie renouvelable.....	38
Création d'une filière de valorisation des cendres issues de la combustion dans les chaudières bois industrielles	40
Utiliser un déchet comme ressource : quand les huiles alimentaires deviennent un combustible	42
Création d'une plateforme de démantèlement et de tri des batteries issues de la mobilité électrique terrestre ou nautique en vue de développement d'une filière Française de recyclage des matières premières.....	45



Axe 1 - Accompagner les  
activités économiques  
présentes sur le territoire  
pour assurer leur  
compétitivité de demain

### Intitulé de l'action

Définition d'une stratégie de structuration d'une filière Outdoor en Haute Vallée de la Durance (développement de la chaîne de valeur prenant appui sur l'existant)

### Axe :

**attirer** / **recruter** / innover / simplifier

Stratégie Haute Vallée de la Durance :

Accompagner les activités économiques présentes sur le territoire pour assurer leur compétitivité de demain

### Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action :

CCB

### Partenaires engagés :

ADDET

### Partenaires à mobiliser :

Opérateurs économiques de la filière (dont domaines skiables, ...)

Structures porteuses d'évènements sportifs majeurs et récurrents

Consulaires

### Description de l'action :

Se doter d'un plan d'actions pour mettre en réseau et attirer sur le territoire de la Haute Vallée de la Durance les entreprises œuvrant dans le secteur des sports outdoor et constituer ainsi une filière complète, intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur (de la R&D à la commercialisation, en passant par la fabrication) :

- Connaître la filière, ses acteurs et son fonctionnement (benchmark, analyse marché...),
- Concevoir une offre de services du territoire adaptée,
- Définir et mettre en œuvre une stratégie d'attractivité (dont par ex. partenariat ISPO, candidature « Terres de Jeux » en vue des JO de 2024 pour l'escalade et le nautisme, ...),
- Créer les conditions d'accueil des entreprises,
- Assurer le suivi.

### Diagnostic de la situation :

Les Hautes-Alpes, et particulièrement le Nord du département offre un formidable « terrain de jeu » aux pratiquants des sports outdoor, qu'ils soient d'hiver ou d'été, d'eau, d'air ou de terre.

Epicentre du tourisme haut-alpin, la Communauté de Communes du Briançonnais concentre pour sa part 3 domaines de sports d'hiver majeurs des Alpes du Sud :

- Serre-Chevalier Vallée Briançon qui s'étend sur 4 communes (Le Monétier les Bains, La Salle les Alpes, Saint Chaffrey, Briançon) et compte dans le Top 25 des plus grandes stations européennes (30% du CA des remontées mécaniques de l'ensemble des stations des Alpes du Sud – source ADDET),
- Montgenèvre, station où se sont déroulées les premières rencontres sportives de ski alpin au début du XXème siècle,
- La Grave-La Meije, domaine mythique pour les adeptes du freeride.
- Le ski nordique est également bien représenté sur le territoire avec plusieurs sites d'importance : Vallées de la Guisane et de la Clarée, Villard-Saint-Pancrace, Cervières, ...

Si le tourisme hivernal reste une valeur forte, le territoire offre un tourisme « toutes saisons » avec une multitude d'activités tout au long de l'année : cyclisme (route, VTT, DH), randonnée, alpinisme, escalade, activités d'eaux vives et de baignade...

L'expertise acquise par les opérateurs du tourisme Briançonnais leur permet en outre d'engager le virage de la « montagne intelligente ». Ainsi, la CCB et les stations du territoire sont investies fortement dans différents projets qui visent à développer l'usage du numérique au service d'un tourisme plus efficient en termes de développement durable, exemplaire sur le plan de la relation client et qui profite à l'ensemble du territoire, les entreprises trouvant sur le territoire une offre de services destinées à leur développement.

Si l'on ajoute à cela l'offre proposée par le lac de Serre-Ponçon, il apparaît que le territoire de la Haute Vallée de la Durance concentre donc une part importante de l'offre d'activités et de services outdoor.

Ce dynamisme apparaît aux yeux du grand public au travers de nombreux événements sportifs dont certains ont une portée internationale :

Mondial d'Escalade de Briançon,

- Embrunman,
- Tour de France,
- Trophée Andros,
- Derby de la Meije,
- ...

Certains d'entre eux peuvent donner lieu à des tests de matériels mais la traduction en création de valeur reste souvent limitée.

Ainsi, l'essentiel des retombées de ces événements sont touristiques et l'enjeu se pose aujourd'hui d'accroître la chaîne de valeur de la filière outdoor sur le territoire afin d'en garantir son ancrage, mais surtout d'attirer de nouveaux acteurs économiques, de la R&D et de générer de nouveaux investissements économiques (conception/prototypage/tests/fabrication).

#### **Objectifs :**

- Mettre en place une stratégie de prospection / détection de projets et notamment d'entreprises « plus productives » (identifier les cibles de prospects, les typologies de projets, développer les outils d'accueil adaptés, ...),
- Développer une stratégie d'attractivité (animation de communautés de pratiquants pour un feedback à destination des marques et fabricants, soutiens aux événements, aménagements, mise en valeur voire digitalisation des spots de pratique, accueil de prospects, d'influenceurs, délégations sportives...),
- Structurer l'offre de services du territoire (stratégie d'accueil des entreprises, soutien à la création d'entreprises, accompagnement des entreprises existantes...),
- Accompagner la professionnalisation de la filière (langues, stratégie marketing, développement de partenariat pour la création d'offre packagées, ...) pour répondre aux enjeux locaux liés à la demande d'emploi sur le territoire,
- Développer l'offre de formation sur les métiers de la montagne et de l'outdoor pour assurer son ancrage sur le territoire,
- Créer les conditions de développement de la chaîne de valeur sur le territoire en intégrant la R&D, la conception et le développement de produits et services, voire la production pour aboutir à la création d'une véritable filière Outdoor en Haute Vallée de la Durance (ex. : capitaliser sur la récupération de données in situ, leur exploitation et leur analyse à destination des marques et des fabricants),
- Développer le nombre d'emplois liés à la structuration / consolidation de cette filière sur le territoire (diversification des métiers, montées en compétences, ...)

#### **Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

<b>Fonctionnement</b>		
Budget prévisionnel	50 000 € HT	
<b>Plan de financement prévisionnel</b>		
Partenaires potentiels	Taux	Montant HT
Banque des Territoires	50 %	25 000 €
Autofinancement	50 %	25 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>50 000 €</b>

Sous réserve accord définitif BdT sur la base du cahier des charges de l'étude

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**  
Etude – appui en ingénierie

**Calendrier :**  
T4 2019 : définition du cahier des charges  
T1 2020 : lancement consultation – choix du prestataire  
T2 2020 : définition de la stratégie de prospection  
T3 2020 : définition du plan d'actions et mise en œuvre

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**  
Phase étude :  
Engagement des partenaires  
Plan d'actions  
  
Phase opérationnelle (plan d'actions) :  
Nb de prospects approchés  
Niveau d'investissement sur le territoire  
Nb d'emplois créés

**Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)**

## Axe 2 – Connecter le territoire pour accroître son attractivité et le désenclaver

Intitulé de l'action

Altipolis, Espace d'accueil des entreprises du Briançonnais

**Axe :**

**attirer** / recruter / innover / simplifier

Stratégie Haute Vallée de la Durance :

Connecter le territoire pour accroître son attractivité et le désenclaver

**Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action :**

CCB

**Partenaires mobilisés :**

Banque des Territoire

**Partenaires à mobiliser :**

**Description de l'action :**

La Communauté de Communes du Briançonnais agit au quotidien pour créer les conditions favorables à la création et au développement des activités économiques et touristiques sur son territoire. Elle développe, avec de nombreux partenaires (consulaires, plateforme d'initiative locale, ADIE, IRCE...) un ensemble d'actions coordonnées qui vise à permettre la création de valeur ajoutée et d'emplois dans le cadre d'un projet économique maîtrisé et pérenne, pour faire du Briançonnais un territoire solidaire et durable. Cette ambition se matérialise notamment au travers de l'outil Altipolis, service dédié à l'accompagnement des porteurs de projets et des jeunes entreprises qui propose la location de bureaux, ateliers et salles de réunion dans le cadre de conventions d'occupations adaptées (pépinière / hôtel d'entreprise / bureau nomade à la journée ou demi-journée et espace de coworking). L'accompagnement proposé par Altipolis s'appuie sur une équipe de 2 personnes à temps plein qui facilite la mise en relation avec l'ensemble du réseau des partenaires locaux et régionaux de l'accompagnement des entreprises. Tout au long de l'année sont proposés différents ateliers, formations ou temps conviviaux permettant aux entrepreneurs, quel que soit le stade de développement de leur entreprise de trouver un lieu d'échange et d'accueil.

Profitant du positionnement d'Altipolis au sein de l'Ecoquartier Cœur de Ville de Briançon et aux pieds de la télécabine du Prorél, porte d'entrée briançonnaise de Serre-Chevalier Vallée, la CCB souhaite :

- Analyser le positionnement actuel de l'outil pépinière-hôtel d'entreprises, comparativement à d'autres outils immobiliers du même type face aux évolutions constatées du modèle économique de la jeune entreprise et au développement de nouvelles formes de travail (télétravailleurs, travailleurs indépendants, travailleurs « nomades », touristes travailleurs, ...).
- Définir une stratégie (offre de services) et un positionnement marketing adapté au territoire (fiches-actions).
- Mettre en perspective cette offre de services avec la stratégie numérique voulue par la CCB (financée notamment par les programmes Contrat de Station de la Région et PITer au niveau européen) qui positionne Altipolis au cœur d'un réseau d'acteurs qui œuvrent dans la recherche de solutions digitales répondant aux problématiques identifiées par le territoire (développement de l'IoT dans les domaines du tourisme, de l'outdoor, de la gestion des risques naturels, de la formation).
- Créer au sein d'Altipolis des espaces qui favorisent l'échange et la convivialité.

**Diagnostic de la situation :**

Le modèle économique de la jeune entreprise évolue (recherche de locaux provisoires dans un objectif d'allègement des charges fixes). Il en est de même des attentes des dirigeants d'entreprise qui recherchent flexibilité et convivialité dans leurs espaces de travail.

En outre, si Altipolis est aujourd'hui bien identifié dans l'accompagnement à la création / reprise d'entreprise (avec une action phare, les Cafés Création), l'outil souffre d'une certaine méconnaissance de son offre de services par les acteurs économiques locaux et notamment par les entreprises implantées sur le territoire.

Face à ces constats, se pose la question du repositionnement stratégique d'Altipolis et de la nécessaire évolution de ses espaces d'accueil et collectifs.

D'autant que sa position en Cœur de Ville et « aux pieds des pistes » lui confère un véritable atout marketing pour attirer des travailleurs ou des entreprises « nomades », des travailleurs indépendants ou des « touristes travailleurs ».

Altipolis se doit de prendre en comptes les attentes différentes d'une population d'entrepreneurs ou de cadres dirigeants qui recherchent des solutions en coworking ou en bureau nomade, des solutions plus « collaboratives », plus propices aux rencontres sur le modèle des Tiers-Lieux.

Cet enjeu passe par la refonte de certains espaces (coworking – espace accueil), par un repositionnement de sa stratégie marketing et par une adaptation de son offre de services (réservation en ligne, création et animation des communautés de coworkers, ...).

#### Objectifs :

- Repositionner Altipolis au cœur de l'économie Briançonnaise, où pépinière et hôtel constituent un pôle unique ou Espace Affaires d'accueil et d'hébergement des entreprises
- Faire d'Altipolis un lieu « symbole » au service des acteurs de la sphère économique briançonnaise : lieu d'accueil, de rencontres (conférences, débats, ateliers) et de formation.
- Faire d'Altipolis d'un espace d'innovation ouverte et un démonstrateur pour les axes stratégiques identifiés pour le territoire :
  - technologies IoT
  - énergies renouvelables
  - activités de montagne (notamment outdoor)

#### Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :

<b>Fonctionnement – Etude stratégique de repositionnement</b>	
Budget prévisionnel	10 000 € HT

<b>Plan de financement prévisionnel</b>		
Partenaires potentiels	Taux	Montant HT
Banque des territoires (Action Cœur de Ville – accord de principe)	50 %	5 000 €
Autofinancement	50 %	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>10 000 €</b>

<b>Investissement – Réaménagement de 3 espaces</b>		
Budget prévisionnel		15 000 € HT
<b>Plan de financement prévisionnel</b>		
Partenaires potentiels	Taux	Montant HT
Autofinancement	100 %	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>15 000 €</b>

<b>Investissement – Solution digitale de réservation d’espaces nomades et de paiement en ligne (compatible avec un mode de gestion en régie)</b>		
Budget prévisionnel	10 000 € HT	
<b>Plan de financement prévisionnel</b>		
Partenaires potentiels	Taux	Montant HT
Banque des Territoires	50 %	5 000 €
Autofinancement	100 %	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>10 000 €</b>
<p>Sous réserve accord définitif BdT sur la base du cahier des charges de l’étude</p>		
<p><b>Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :</b> Etude, investissement</p>		
<p><b>Calendrier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude stratégique : septembre 2019 (cahier des charges en cours de rédaction)</li> <li>- Réaménagement de 3 espaces : démarrage des travaux en juin 2019 pour une livraison en septembre 2019</li> <li>- Solution digitale de réservation et paiement en ligne : consultation à l’automne 2019 pour un déploiement janvier 2020</li> </ul>		
<p><b>Etat d’avancement à XX/mois/année :</b></p> <p>Cahiers des charges pour consultations en cours de rédaction (étude stratégique et solution digitale de réservation/paiement en ligne) Choix des entreprises pour travaux OK</p>		
<p><b>Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :</b></p> <p>Taux d’occupation des espaces nomades Altipolis (à définir selon étude stratégique)</p>		
<p><b>Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)</b></p>		



<p><b>Intitulé de l'action</b></p> <p>Plateforme Intercommunale d'activités de La Tour (Villard-Saint-Pancrace)</p>
<p>Axe : <b>attirer</b> / <b>recruter</b> / innover / <b>simplifier</b></p> <p>Stratégie Haute Vallée de la Durance : <b>Connecter le territoire pour accroître son attractivité et le désenclaver</b></p>
<p><b>Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action :</b> CCB</p> <p><b>Partenaires à mobiliser :</b> ADDET Banque des Territoires</p>
<p><b>Description de l'action :</b></p> <p>La Communauté de Communes du Briançonnais souhaite se doter d'un pôle productif majeur, complémentaire des zones d'activités existantes sur le territoire. Elle prévoit donc l'extension sur 17 ha au total de la Zone d'activités de La Tour et sa jonction avec la Zone d'Activités Espace Sud de Briançon. Ce projet, inscrit au SCOT du Briançonnais, se fait en continuité d'espaces économiques existants. Il nécessite la réalisation d'une étude de faisabilité de la zone d'activité incluant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la définition des procédures d'aménagement à enclencher (dont problématique des 3.5 ha partiellement occupés pour participation des propriétaires aux travaux d'aménagement à réaliser)</li> <li>- l'analyse des conditions de mise au gabarit d'un pont sur voie SNCF (simplification des procédures)</li> <li>- l'analyse de la problématique des accès (passage des camions se fait actuellement par le cœur de village de Villard Saint-Pancrace)</li> </ul>
<p><b>Diagnostic de la situation :</b></p> <p>Le territoire de la CCB compte 9 secteurs économiques (selon zonage PLU des communes concernées) dont 3 sont des zones économiques communautaires. A ce jour, la collectivité ne dispose plus d'aucun terrain disponible pour permettre l'installation ou le développement d'entreprises.</p>
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner au territoire les moyens d'accueillir de nouvelles entreprises et permettre aux entreprises existantes de se développer</li> <li>- Remettre de la fluidité dans la mobilité foncière des entreprises aujourd'hui contrainte par la pénurie de foncier économique sur le territoire</li> <li>- Dédier un espace d'activités à l'économie productive</li> </ul>

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

2019 : 24 000 € HT

2020 : 50 000 € HT

<b>Fonctionnement</b>		
Budget prévisionnel	74 000 € HT	
<b>Plan de financement prévisionnel – Etude pré-opérationnelle et juridique</b>		
Partenaires potentiels	Taux	Montant HT
Banque des Territoires	50 %	37 000 €
Autofinancement	50 %	37 000€
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>74 000 €</b>

Sous réserve accord définitif BdT sur la base du cahier des charges de l'étude

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Etude pré-opérationnelle et juridique pour choix de la procédure d'aménagement à mettre en œuvre

Appui ingénierie pour résolution de la problématique des accès à la future zone (pont au-dessus de la voie SNCF qui n'est pas au gabarit pour accès bas – Cœur de Village pour accès haut) et

**Calendrier :**

- 2019 - 2020 pour la phase ingénierie
- 2019 – 2020 pour les acquisitions foncières

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

Phase études :

% de réalisation des études

% d'acquisitions foncières

% d'autorisation administrative

**Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)**

## Intitulé de l'action

Valorisation de délaissés en Zone d'Activité Economique par le développement d'une offre de services aux entreprises et aux usagers

Axe :

**attirer** / recruter / **innover** / simplifier

Stratégie Haute Vallée de la Durance :

**Connecter le territoire pour accroître son attractivité et le désenclaver**

**Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action :**

EDSB

**Partenaires engagés :**

Associations de commerçants / entreprises

CCB

Service de l'urbanisme de la commune de Briançon

**Description de l'action :**

Il s'agit de revaloriser un bâtiment industriel non occupé (friche qui ne constitue pas une disponibilité foncière de terrain économique) à l'entrée de la zone d'activité sud de Briançon, par l'installation d'ombrières photovoltaïques et de bornes de recharge de véhicules électriques.

**Diagnostic de la situation :**

- Le terrain situé à l'entrée de la zone d'activité, présente deux bâtiments bétons, clôturés, la végétation est déliquescence,
- Souhait de réfléchir au déploiement d'un « marqueur » (à définir) territorial sur les zones d'activités majeures du territoire (réflexions issues de l'étude de définition d'une stratégie de dynamisation des commerces, de l'artisanat et des services menée fin 2018- début 2019 par la CCB),
- Volonté de développer les énergies renouvelables sur le territoire,
- Encourager la mobilité électrique sur le territoire.

**Objectifs :**

- Améliorer l'esthétisme de cette friche industrielle, marquant l'entrée de la zone d'activité sud de Briançon et présentant à ce titre une forte visibilité :
- Suppression d'un des deux bâtiments en béton et de la clôture en place permettant un aménagement paysager et de circulation sur le terrain,
- Mise en valeur de la végétation,
- Déployer un parc d'Ombrières solaires qualitatives afin de promouvoir la production photovoltaïque et ainsi venir compléter l'action déjà menée par EDSB et la SEVE sur l'équipement de toiture et renforcer la dynamique d'implantation en zone sud de Briançon
- Faire des ombrières un marqueur esthétique des zones d'activités du territoire et démontrer l'avantage auprès des entreprises du territoire des installations en zone d'activité et commerciale
- Tenter de corriger la disparité architecturale de la zone sud
- Proposer un service de borne de recharge électrique dans une zone de passage et accessible en permanence (renforcer l'attractivité de la zone)

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

Suppression de l'actuel bâtiment : à voir en fonction d'une possible réutilisation,  
Aménagement paysager et circulation : à définir en fonction des possibilités de circulation sur les parcelles adjacentes,  
Implantation borne IRVE : de 6 à 150k€,  
Chiffrage structure ombrières : devis à faire en fonction de la qualité et matériaux exigés.

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Ingénierie et investissement

**Calendrier :**

Chiffrage complet de l'opération : automne 2019  
Accords partenaires et circulation : fin 2019 / début 2020  
Réalisation courant : 2020

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

Etude de faisabilité

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Nombre de charges sur bornes
- Utilisation de l'espace de co-voiturage (voir moyens d'analyse)
- Production PV de l'ombrière

**Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)**

<p><b>Intitulé de l'action</b></p> <p>Favoriser la disponibilité foncière économique : Création, extension et requalification de zones d'activités</p>
<p><b>Axe :</b> Attirer, recruter et simplifier</p>
<p><b>Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :</b> Communauté de communes de Serre-Ponçon <b>Partenaires engagés :</b> ADDET</p>
<p><b>Description de l'action :</b></p> <p>1/ Entraigues III : La communauté de communes est en train de bâtir le programme de réalisation d'une nouvelle zone d'activité, « Entraigues III ». Le projet se situe en extension du parc d'activité d'Entraigues II existant, il y aura donc une continuité urbaine de l'aménagement et une bonne intégration paysagère dans le site.</p> <p>2/ ZAE Grand Ile Nord à Chorges : dans le cadre d'une modification à venir du périmètre de captage de source, du foncier aujourd'hui non disponible au sein de la ZAE Grand Ile Nord à Chorges pourrait permettre de réaliser une extension de la ZAE existante.</p> <p><u>Points forts de ces extensions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les terrains concernés sont à proximité immédiate et en continuité du foncier économique déjà disponible, viabilisé et bâti,</li> <li>- les documents d'urbanisme des communes concernées intègrent déjà la destination « économique » des terrains,</li> <li>- la CCSP bénéficie d'une expérience et de compétences déjà acquises en termes de réalisation de ZAE et d'installation d'entreprises qui lui permettront d'ajuster au mieux le produit proposé (superficie des lots, équipements attendus...) à la demande et d'en assurer une bonne gestion ultérieure.</li> </ul>
<p><b>Diagnostic de la situation :</b></p> <p>La Communauté de Communes de Serre-Ponçon dispose de 9 ZAE sur son territoire dont 2 entièrement communautaires pour une superficie totale d'environ 50 ha.</p> <p>Ces ZAE ne disposent plus aujourd'hui de foncier suffisant pour répondre aux besoins des entreprises déjà installées sur le territoire ou celles ayant un projet d'installation.</p>
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>La communauté de communes de Serre-Ponçon souhaite poursuivre son action en faveur de l'installation d'entreprises sur son territoire en proposant de 2 à 2,8 ha sur Entraigues III (<b>objet de la présente action</b>) et xxx ha sur Grand Ile Nord (chiffrage et réalisation ultérieure en attente de déplacement du captage d'eau).</p> <p>Cette extension permettra d'offrir du foncier économique de qualité et à prix compétitif pour renforcer l'attractivité du territoire.</p> <p>En parallèle et afin de finaliser cette offre, la CCSP développera des services d'accompagnement des entrepreneurs, en se dotant d'outils performants pour répondre aux besoins des entreprises dans leurs projets d'installation ou d'extension. Une action concernant la requalification des ZAE sera également envisagée et fera l'objet d'une évolution de cette fiche action pendant la durée du Contrat de Territoire d'Industrie.</p>
<p><b>Budget prévisionnel de la réalisation de la zone Entraigues 3 (répartition des engagements par partenaires) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Coût prévisionnel : 1 400 000 €.HT</b></li> <li>Etudes préalables : 35 000 €.HT</li> <li>Maitrise d'œuvre : 130 000 €.HT</li> <li>Travaux : 1 235 000 €.HT</li> </ul> <p><u>Pour mémoire</u> : les acquisitions foncières sont estimées à 650 000 € et feront l'objet d'une demande de subvention indépendante via le CRET</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Plan de financement :</b></li> </ul>

Pour l'étude préalable

Partenaires	Taux	Montant € HT	Observations
Banque des Territoires	50 %	17 500 €	
AUTO-FINANCEMENT	50%	17 500 €	
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>35 000 €.HT</b>	

Le plan de financement sera complété selon les résultats de l'étude préalable, les partenaires potentiels sont l'État, la Région (via le CRET) et le Département.

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Etude, maîtrise d'œuvre, investissement

**Calendrier :**

<u>Echéancier des demandes de subventions</u>			
Actions	Date de la demande de subvention	Date des demandes de paiements	Montants € HT
Etudes de maitrise d'œuvre	2019	T1 2020	165 000 €
Travaux	Fin 2020	2021	617 500 € 617 500 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 400 000 €.HT</b>

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

Acquisitions foncières : courant 2019/début 2020

Etudes de maitrise d'œuvre : courant 2020

Travaux : fin 2020 début 2021.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

Nombre de vente de lot, nombre d'installation d'entreprise, pérennité et vitalité des entreprises installées

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)

<p><b>Intitulé de l'action</b></p> <p>Créer un espace « développement économique » : pépinière et hôtel d'entreprise, espace de co working</p>
<p><b>Axe : attirer / recruter / innover / simplifier</b> Attirer, recruter et simplifier</p>
<p><b>Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Communauté de Communes de Serre-Ponçon</b> <b>Partenaires engagés : CCI, département, ADET</b></p>
<p><b>Description de l'action :</b></p> <p>Il s'agit de créer un espace « développement économique » dédié aux acteurs économiques et leurs partenaires publics. Le pôle aurait vocation à accueillir des entreprises tertiaires, avec une partie du bâtiment en bureau, mais également des artisans avec une partie des bâtiments en ateliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une pépinière d'entreprises (pour les jeunes entreprises) ayant vocation à accueillir pour des baux courts et avec des loyers attractifs des entreprises naissantes en leur offrant un accompagnement ;</li> <li>- une pépinière d'artisans avec la location d'ateliers (sans surface de vente) pour les entreprises productives ;</li> <li>- un hôtel d'entreprises (pour les entreprises déjà installées) accueillant des TPE/PME en recherche de locaux de bureaux de faible surface ;</li> <li>- un espace de travail mis à disposition avec accès internet et dispositif de visio,</li> <li>- un « lab'images » pour pouvoir accueillir et accompagner des entreprises spécialisées dans la communication et la capture d'image qui se déplacent sur le territoire de Serre-Ponçon pour de la prise d'image. Le « lab'image » permettra de valoriser l'attrait du territoire et de favoriser le travail de ces professionnels qui participent à la promotion du territoire de Serre-Ponçon. Il porte ainsi trois objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux producteurs, réalisateurs, monteurs-vidéos d'avoir un lieu de travail et de collaboration.</li> <li>• Former les vidéastes aux spécificités de la prise de vue d'activités de pleine nature.</li> <li>• Faire de Serre-Ponçon le site privilégié des tournages Sports Out Door.</li> <li>• En parallèle, l'espace pourrait servir de support à la mise en place d'une plateforme de partage et de location entre professionnels d'outils et d'équipements.</li> </ul> </li> </ul> <p>Cet espace a vocation à faciliter l'installation de nouveaux entrepreneurs et offrir de nouveaux services aux acteurs économiques déjà présents sur le territoire. Il pourra se définir comme un tiers lieu permettant les relations entre les entreprises et les collectivités publiques, mais également les associations pouvant leur apporter un soutien. Ce lieu permettra également de faciliter la mise en réseau des entreprises du territoire.</p> <p>Un lieu appartenant à la Commune d'Embrun a été identifié pour accueillir ce projet. Il se démarque par sa proximité avec la ville d'Embrun.</p>
<p><b>Diagnostic de la situation :</b></p> <p>Le territoire de la communauté de communes ne dispose pas d'un service d'espace de travail partagé à offrir aux acteurs économiques présents sur le territoire mais aussi à ceux basés en extérieurs et en déplacement. Les projets similaires à proximité (Altipolis à Briançon, Micropolis à Gap et Luceo à la Roche-de-Rame) rencontrent beaucoup de succès et pour certains ne sont plus en mesure de répondre aux demandes.</p> <p>De plus, ce type d'offre d'accompagnement de jeunes entreprises avec la location d'espace de travail est peu proposée aux petites entreprises productives de type artisanat qui ont besoin non seulement de bureaux mais surtout d'ateliers.</p> <p>La communauté de communes a aujourd'hui besoin d'être accompagnée dans ce projet afin de pouvoir déterminer les besoins sur le territoire et les solutions qui peuvent être proposées.</p> <p>Le territoire souhaite également attirer de nouveaux profils de professionnels en leur proposant une solution adaptée aux nouveaux modes de travail à distance et auto-entrepreneuriat.</p>
<p><b>Objectifs :</b></p>

L'espace à vocation économique a vocation à offrir un espace de qualité aux entrepreneurs du territoire en leur permettant de disposer d'espaces de travail partagé, bureaux et ateliers, jusqu'à une aide au lancement de nouveaux projets. L'espace devra être construit en partenariat avec les acteurs publics et associatifs intervenant dans l'accompagnement des entreprises. Il s'agit également de mettre en réseau les entrepreneurs du territoire et d'adapter le lieu à la spécificité de leurs activités par exemple en mettant l'accent sur le tourisme durable, la filière des énergies renouvelables et l'artisanat. Ces entreprises ne se définissent non pas uniquement autour d'un modèle économique mais également au service d'un projet ou d'une vision. L'image de territoire « montagne et nature » de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon doit être valorisée comme porteuse pour les projets entrepreneuriaux orientés vers des valeurs communes.

En parallèle, il s'agit de mettre à disposition un espace de travail dédié aux entreprises de communication se déplaçant sur le territoire de Serre-Ponçon.

La première étape de ce projet est de réaliser une étude d'opportunité, de faisabilité et de programmation.

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

- Coût prévisionnel : à déterminer

Etudes préalables : 35 000 €.HT

Maitrise d'œuvre : à déterminer selon l'étude de faisabilité

Travaux : à déterminer

Partenaires potentiels	Taux	Montant € HT	Observations
Banque des territoires	50 %	17 500 €	
AUTO-FINANCEMENT	50%	17 500 €	
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>35 000 €.HT</b>	

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Diagnostic, étude

**Calendrier :**

<u>Echéancier des demandes de subventions</u>			
Actions	Date de la demande de subvention	Date des demandes de paiements	Montants € HT
Etudes préalables	Janvier 2020	Janvier 2020	35 000 €
Travaux à chiffrer selon l'étude de faisabilité	2020	mi-2020 fin 2020	A déterminer
<b>TOTAL</b>			<b>A déterminer</b>

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Nombre d'entreprises accueillies dans la pépinière et l'hôtel d'entreprise et les ateliers
- Taux d'utilisation de la plateforme de mise en partage d'équipements professionnels
- Nombre d'utilisateurs du lab'image
- Nombre de journée de location de l'espace de travail partagé
- Pérennité et vitalité des entreprises accompagnées

**Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)**



### Intitulé de l'action

Mountain innovation village des Orres : accélérateur d'innovation des Sports & Loisirs de Montagne

Axe : **attirer** / recruter / **innover** / simplifier

**Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action** : Mairie des Orres

**Partenaires engagés** :

Semlore, Orange, PULP, ESF, SCOCE, FFS

### Descriptif :

L'accélérateur comprend deux dispositifs complémentaires :

- Un espace aménagé de 200 m2 pour l'élaboration, le test, la validation et l'échange, la démonstration entre développeurs et usagers des sports & loisirs de montagne. Les équipements comprennent des dispositifs immersifs en réalité virtuelle et augmentée (RVA), des outils numériques et logiciels, des interfaces de visualisation et d'interaction. L'espace se répartit entre espace de travail, espace de test et de validation, salle de réunion et d'interaction, showroom.
- L'espace de la station (pistes, équipements, aménagements, parc expérientiel...) pour le test en situation des produits et services innovants.

### Diagnostic de la situation :

Les stations de montagne génèrent 9 Md € annuellement, représentant 120 000 emplois directs et induits, en France, non délocalisables. Elles sont un acteur industriel majeur du paysage économique national.

La station de montagne est le lieu où convergent deux grands secteurs économiques : équipement et aménagement de la montagne, sports & loisirs de montagne. L'activité des stations repose sur un modèle établi dans les années 1970. Bien que ce modèle ait montré sa robustesse, elles sont aujourd'hui confrontées à de nouveaux défis comme à de nouvelles opportunités.

- L'explosion du numérique permet de nouvelles approches dans tous les secteurs : évolution des usages, implication des utilisateurs dans les processus d'innovation, nouvelles pratiques sportives et de loisirs, optimisation des infrastructures, bâtiments intelligents, mobilité, etc.
- L'évolution des activités, des pratiques, et des types de séjour impose des changements de modèles d'élaboration des offres de produits et services
- L'implication de l'ensemble des parties prenantes et démarche inclusive des populations deviennent indispensables dans une vision de développement durable parce que bénéficiant à tous et partagés par tous

Face à cette situation, le concept de « **Mountain Innovation Village** », vise, sur un site expérientiel dédié, à associer concepteurs, professionnels et pratiquants pour concevoir et tester les sports & loisirs de montagne de demain, en s'appuyant sur OCOVA, évènement, lieu de rencontres et d'échanges régulier des acteurs de la montagne intelligente, et le réseau des accélérateurs : Aix (en particulier Pulp, accélérateur régional des Sports & Loisirs), Sophia Antipolis – pour renforcer les liens et créer des synergies avec les grands acteurs industriels, les PME innovantes et les organismes de R&D.

**Objectif :**

Offrir un espace de collaboration entre usagers, professionnels, développeurs et organismes de recherche pour faciliter le développement et la validation des produits, solutions et services innovants des sports & loisirs de montagne de demain.

*Parties prenantes et bénéficiaires attendus :*

- *Industries de l'équipement, des sports & loisirs et du tourisme de montagne* : disposer d'un espace de conception, test et validation de leurs produits en lien direct avec les utilisateurs et les évolutions des usages ;
- *Stations / territoires de montagne* : développer l'attractivité en offrant de nouveaux produits en rapports directs avec l'évolution des usages et les attentes des utilisateurs. Développer l'offre quatre saisons.
- *Usagers* : être acteur à toute les étapes de l'évolution des sports & loisirs de montagne de demain (co-conception, test, validation, retour d'expérience) ;
- *Professionnels* : interagir avec les usagers et les concepteurs, apporter leur expertise et acquérir la visibilité en amont sur l'évolution de leur métier ;
- *Chercheurs* : développer des collaborations avec les industriels et de nouveaux débouchés aux technologies de pointe (numérique, matériaux)

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

CAPEX HT : 648 000 €

- Bâtiment : 350 000 €
- Aménagements : 198 000 €
- Équipements : 100 000 €

OPEX/an : 80 000 €

- Charges opérationnelles (Energie, services, Fonctionnement : 20 000 €)
- Animation, coordination : 60 000 €

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

- *Investissement*
- *Les OPEX seront financés en partie par les projets partenariaux*

**Calendrier :**

- *Réalisation bâtiments et installations : 2020*
- *Lancement des programmes : hiver 2020*

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

- *Mai 2019 : pré-études implantation bâtiment réalisées*
- *Mai 2019 : constitution consortium de partenaires en cours (UCPA, Lafuma, ESF, FFS, PULP, Orange, Crédit Agricole)*

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Nombre de projets collaboratifs réalisés
- Nombre de nouveaux produits testés et validés
- Nombre de partenariats, dont européens

**Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)**

Pierre Voltaire,  
Maire des Orres,  
Président Directeur Général de la Semlore

## Intitulé de l'action

Développement de l'électromobilité active et valorisation du territoire de Serre-Ponçon

Axe : **attirer** / recruter / **innover** / simplifier

**Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :** SyMEnergie05

**Partenaires engagés :**

Communauté de Communes de Serre Ponçon

## Description de l'action :

L'action consiste à dynamiser et valoriser l'ensemble du territoire de Serre-Ponçon dans ses dimensions économique, touristique et patrimoniale ; elle se traduit concrètement par :

- l'élaboration d'un schéma directeur à l'échelle du territoire concerné (et en lien avec les territoires voisins),
- l'implantation de hub de recharge en différents points stratégiques du territoire,

## Diagnostic de la situation :

Le territoire de la CCSP est un territoire fortement engagé dans la transition énergétique et dans la mobilité électrique durable aux côtés du SyMEnergie05, syndicat d'énergie des Hautes-Alpes.

Grâce à l'action menée par le syndicat d'énergie depuis 2014, un réseau de bornes publiques pour voiture a été installé sur l'ensemble du territoire départemental. Le territoire de la communauté de communes est ainsi équipé de 80 bornes de recharge : 69 en charge accélérée et 11 en charge rapide.

Aucun réseau ni même borne publique de recharge pour vélos à assistance électrique n'existe à ce jour sur le territoire, sauf quelques initiatives d'acteurs touristiques qui lient le service de recharge à l'adhésion ou l'achat d'une autre prestation (hôtellerie, restauration, etc.).

Or, le développement des modes actifs de déplacement peuvent constituer une réelle alternative à la voiture sur ce territoire et contribuer activement à renforcer son attractivité touristique :

- l'équipement en bornes permettra de sécuriser les déplacements en permettant la recharge et devrait accroître le nombre d'utilisateurs de VAE ; en effet celui-ci est particulièrement adapté aux territoires ruraux et de montagne et permet de lever des freins liés aux contraintes naturelles (relief, distances...) ;
- l'implantation d'un réseau de bornes permettra de valoriser le territoire dans ses dimensions patrimoniales et touristiques de manière inédite ;
- la création d'un service de vélopartage permettra de renforcer l'attractivité touristique en proposant un équipement et une activité nouvelle aux touristes mais pourra également satisfaire des besoins de mobilité, notamment dans le cadre de retour à l'emploi.

L'expertise du SyMEnergie, l'existence d'un réseau public de bornes pour voitures, le fort engagement des deux partenaires sont des atouts indéniables.

**Objectifs :**

- Equiper le territoire en bornes de recharge pour vélos à assistance électrique avec création de hub multimodaux lorsqu'une borne pour voiture existe et installation de bornes solaires avec innovation et recherche de solutions alternatives ;
- Conforter l'attractivité touristique du territoire en créant des circuits de mise en valeur du patrimoine et des communes,
- Agir sur la santé publique en augmentant la part modale du vélo puisque le VAE peut devenir une alternative crédible à la voiture,
- Répondre ponctuellement aux besoins de certains publics en termes de mobilité (retour à l'emploi par exemple),
- A terme envisager la mise en place d'un service de vélopartage électrique.

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : 300 000 €**

Le projet comprend :

- l'élaboration d'un schéma directeur et des études techniques nécessaires (SyMEnergie05 / CCSP),
- l'acquisition et l'installation des infrastructures (SyMEnergie05),
- les développements informatiques (SyMEnergie05).

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Le soutien demandé concerne la réalisation des études préalables et de l'investissement.

**Calendrier :**

Octobre 2019 : lancement du schéma directeur

Février – mai 2020 : réalisation de l'investissement (implantation et raccordement des bornes)

Mai 2020 : acquisition de la flotte de vélos

Juin 2020 : mise en place du service de vélopartage

**Etat d'avancement à XX/mois/année :****Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Nombre de bornes installées
- Nombre de vélos achetés et mis en service
- Fréquence d'utilisation des bornes et des vélos
- Augmentation de la part modale du vélo chez des publics identifiés (touristes notamment)
- Réplicabilité sur d'autres territoires

**Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)**

# Axe 3 – Valoriser tous les potentiels naturels et humains du territoire par des industries innovantes

## Intitulé de l'action

### Création d'une unité de production de panneaux solaire innovant

Axe :

attirer / **recruter** / **innover** / simplifier

Stratégie Haute Vallée de la Durance :

**Valoriser tous les potentiels naturels et humains du territoire par des industries innovantes**

**Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :**

Sunwind Design (SASU)

**Partenaires engagés :**

Solbian Energy partenaire technique solaire Italien

**Description de l'action :**

Bureau d'études spécialisé en énergie renouvelable, SUNWIND DESIGN est également concepteur de systèmes solaires et de systèmes de stockage d'énergie innovants.

L'entreprise, avec son partenaire italien Solbian Energy, a conçu et développé des panneaux photovoltaïques semi-rigides capables de prendre la place des verrières des remontées mécaniques.

Appelés eV+, ces modules ont été testés au cours de la saison hivernale 2018-2019 sur la station de Serre Chevalier Vallée Briançon.

Ces panneaux qui utilisent des cellules à 20% de rendement sont 5 fois plus légers par rapport à des panneaux standards ce qui permet de les mettre en œuvre sur nombre de bâtiments sans modification de la structure qui les reçoit. Ils sont modulables en taille et en puissance sur la base d'une double technologie Solbian® et Dibon®. Ils résistent aux variations climatiques et au climat de montagne

Actuellement, une partie de la fabrication des panneaux est réalisée en Italie chez Solbian Energy. L'assemblage et la distribution des panneaux eV+ sont réalisés à Briançon, en sous-traitance chez Doc Innov, entreprise de Briançon spécialisée en imprimerie et qui possède les machines et compétences en interne pour réaliser cet assemblage. Ainsi la production de SUNWIND DESIGN occupe une partie de l'atelier de Doc Innov laissée vacante par le déménagement d'une activité historique de l'imprimerie dans des locaux de sa filiale à Gap.

Les résultats de l'expérimentation menée par la station de Serre Chevalier ont pu démontrer le potentiel du produit. Ainsi, l'entreprise est en contact avec plusieurs fabricants de remontées mécaniques afin de fournir les panneaux pour intégration dans de nouvelles générations de téléportés (POMA, Bartholet, Doppeymar et Leitner).

Pour faire face à ce développement, l'entreprise souhaite maintenant se doter d'une chaîne de production complète. Elle a entamé des discussions avec son partenaire italien afin de sécuriser et d'intensifier sa relation. Elle doit en outre construire sa stratégie de développement. Elle est à la recherche d'un site d'implantation (bâtiment ou terrain – surface bâtie recherchée = 500 m<sup>2</sup>) préférentiellement sur le secteur de Briançon.

**Diagnostic de la situation :**

La solution innovante apportée par les panneaux eV+ aux opérateurs de stations de ski offre un potentiel de développement important.

L'entreprise SUNWIND DESIGN conceptrice de ce nouveau produit doit aujourd'hui se structurer pour assurer la fabrication de ces panneaux et ainsi maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur.

**Objectifs :**

- Créer une unité de production locale
- Création d'emplois
- Capitaliser sur l'expérience acquise et les partenariats existants pour développer de nouveaux produits

<p><b>Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :</b>          La création de l'unité de production (première phase – atelier de 500 m<sup>2</sup>) est évaluée à 600 K€. Ces éléments sont à affiner avec l'entreprise dans le cadre de la définition de sa stratégie et d'un accompagnement adapté.</p>
<p><b>Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :</b>          Accompagnement et financement (subvention / prêt / garantie)          Recherche d'un terrain ou d'un bâtiment préférentiellement en Zone Sud de Briançon</p>
<p><b>Calendrier :</b>          2019 - locaux provisoires dans la Zone Sud de Briançon (Doc Innov)          2020 – Trouver une surface de bureau + entreprise (500 m<sup>2</sup>)          2021 - Extension possible de cet espace pour réaliser une unité de production (1000 m<sup>2</sup>)</p>
<p><b>Etat d'avancement à XX/mois/année :</b></p>
<p><b>Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de la suite du programme énergie eNr sur le Domaine skiable de Serre Chevalier Vallée pour une partie de l'énergie solaire photovoltaïque (panneaux solaire eV+ en remplacement des verrières des certaines gares de remontées mécaniques.</li> <li>- Négociations des contrats avec les fabricants : Poma, Bartholet, Doppeymar et Leitner</li> </ul>
<p><b>Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)</b></p>

### Intitulé de l'action

Création d'une filière industrielle de production et de commercialisation de terre de jardin  
Communes de Baratier, Crots

### Axe : attirer / recruter / innover / simplifier

attirer / innover

### Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action :

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.)

Adresse : Capitainerie, BP9 – 05160 Savines-le-Lac

N° SIRET : 250 501 129 000 28

### Partenaires engagés : (lettre de soutien)

Société Routière du Midi

EDF Hydro Méditerranée

Communes de Crots et de Baratier et commerçants de l'espace « Les Portes du Lac »

Communauté de communes de Serre-Ponçon

### Description de l'action :

Le présent projet prolonge l'action partenariale engagée entre le S.M.A.D.E.S.E.P. et EDF Hydro Méditerranée dans la gestion des dépôts sédimentaires présents en queue de retenue de Serre-Ponçon, et notamment de leur valorisation. La Société Routière du Midi a ainsi, dès 2015, été missionnée pour effectuer des tests de production de terre de jardin à partir d'un mélange de sédiments fins et de déchets verts issus des déchetteries locales. Le processus de fabrication de la terre de jardin est aujourd'hui maîtrisé et son coût connu (30 à 40 € la tonne). La Routière du Midi produit ainsi près de 500 t de terre de jardin par an, qu'elle commercialise aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels du secteur (paysagistes principalement) ; la terre de jardin se substitue au terreau classique pour des usages divers : parcs, jardins et squares, espaces verts, jardinières, plantes d'intérieure, ...

Fort de ce premier essai, les parties prenantes souhaitent s'engager dans une phase de commercialisation individualisée à plus grande échelle, convaincus que ce produit répond aux principales préoccupations des utilisateurs :

- Innocuité vis-à-vis de l'homme, des animaux et de l'environnement (surtout au sujet des éléments traces métalliques),
- Traçabilité garantie,
- Pas d'indésirables visuels,
- Une granulométrie et une humidité adaptées aux usages

Pour cela, le porteur de projet souhaite réaliser une étude de faisabilité couplée à une étude de marché locale afin de :

- Evaluer les quantités de terre de jardin à produire en fonction des besoins du marché local,
- Evaluer le coût de fabrication et fixer un prix de commercialisation attractifs,
- Définir le volume de matière organique (déchets verts) nécessaires à la fabrication de la terre de jardin et sécuriser son approvisionnement en circuit court,
- Définir le meilleur conditionnement du produit fini pour répondre à la demande : vrac, big-bag, sacs individuels (25L, 60L, ...),
- Définir les circuits de distribution (avec des services de commande et de livraison) et identifier les points de ventes potentiels,



- Vérifier la valeur fertilisante du produit et le respect des valeurs « seuil » réglementaires pour les éléments traces minéraux et les composés traces organiques,
- S'assurer du respect des dispositions des articles du code rural L255-1 à L255-11 pour une mise sur le marché
- Définir la surface de production nécessaire et identifier des sites potentiels d'implantation.

La localisation des dépôts de sédiment en queue de retenue de Serre-Ponçon favorise l'implantation de la zone de production sur des secteurs déjà pré-identifiés sur la commune de Crots situés à proximité immédiate de la matière première, limitant ainsi fortement les coûts de transports et l'impact sur l'environnement.

Le financement de cette action dans le cadre du programme « Territoires d'industrie » pourrait ainsi favoriser l'émergence d'une filière industrielle nouvelle de production et de commercialisation de terre de jardin sur le territoire de Serre-Ponçon, à partir d'une ressource locale, abondante et pérenne.

En fonction des conclusions de cette première étude, une seconde phase (hors appel à projet) s'attardera à traiter du volet juridique de sa mise en œuvre.

#### **Diagnostic de la situation :**

Depuis la mise en eau du barrage de Serre-Ponçon dans les années 60, la queue de retenue fait l'objet de dépôts sédimentaires importants au gré des crues de la Durance. Les sédiments déposés sont particulièrement fins avec une forte proportion de limons sableux et argileux. Ces matériaux peu cohésifs sont facilement mis en suspension dans l'air dès l'apparition des brises de vallée printanières. Par ailleurs, la retenue hydroélectrique de Serre-Ponçon est sujet à un marnage important durant sa période d'exploitation annuelle : en hiver, le lac se vide progressivement pour répondre aux besoins énergétiques et la queue de retenue se retrouve alors asséchée.

Ces phénomènes conjoints donnent naissance à de véritables nuages de poussières (appelés « vents de sable ») causant de fortes nuisances pour les riverains. Une fois en suspension dans l'atmosphère, ils se propagent remontent fréquemment la vallée de la Durance. Cette question des « vents de sable » constitue une problématique très sérieuse qui appelle à des solutions malheureusement encore inconnues à ce jour malgré les nombreuses solutions testées par le S.M.A.D.E.S.E.P. et EDF Hydro Méditerranée : réseau d'aspersion enterré, végétalisation des terrasses exondées, abaissement des hauts fonds, arrosage par camions citernes, etc.

Dans ce contexte, la gestion des sédiments déposés chaque année par la Durance en queue de retenue de Serre-Ponçon liée au comblement inexorable de ce secteur du lac, renforce l'intérêt d'un dispositif pérenne de valorisation des limons dont les dépôts sont estimés à 600 000 m<sup>3</sup> par an<sup>1</sup>.

La création d'une filière industrielle utilisant ce type de procédé répondrait utilement à un triple enjeu : i) la gestion du comblement inévitable de la queue de retenue par l'évacuation de la nite excédentaire, ii) la réduction du phénomène de vents de sable impactant les communes de Baratier, Crots et Embrun, par l'enlèvement régulier des dépôts sédimentaires fins et iii) la réduction des déchets verts en déchetterie estimés à 300 000 tonnes par an pour la seule région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#### **Objectifs :**

- Favoriser l'implantation d'une filière industrielle liée à l'exploitation d'une ressource locale et abondante
- Développer des solutions innovantes pour réduire une nuisance environnementale forte et faire d'une contrainte locale une opportunité économique pour le territoire

#### **Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

<sup>1</sup> Etude de l'exhaussement de l'amont de la retenue de Serre-Ponçon. S.M.A.D.E.S.E.P. SOGREAH, 2002

- **Coût prévisionnel :**

Etude de marché, faisabilité : 50 000 €.HT

- **Plan de financement :**

Partenaires potentiels	Taux	Montant € HT	Observations
Banque des territoires	50 %	25 000 €	
AUTO-FINANCEMENT	50%	25 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>50 000 €.HT</b>	

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Financement d'une étude de faisabilité et d'une étude de marché

**Calendrier :**

Date de commencement : novembre 2019

Date d'achèvement de l'opération : juin 2020

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

A l'état de projet

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Commercialisation du produit

**Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)**

S.M.A.D.E.S.E.P.

Société Routière du Midi

EDF Hydro Méditerranée

### Intitulé de l'action

Etude d'opportunité et de faisabilité technique pour la valorisation d'anciens sites pollués en unité de production d'énergie renouvelable

Ex des sites du Pilon ou de Fontchristiane dans le Briançonnais

Axe :

attirer / recruter / **innover** / **simplifier**

Stratégie Haute Vallée de la Durance :

**Valoriser tous les potentiels naturels et humains du territoire par des industries innovantes**

**Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action :**

CCB

**Partenaires engagés :**

EDSB / SEM SEVE

**Description de l'action :**

- ⇒ Valoriser d'anciens sites pollués en sites de production d'énergie renouvelable
- ⇒ Expérimenter de nouvelles technologies PV en zone de montagne (contraintes spécifiques, problématique d'ancrage, tenue au vent, ...)

**Diagnostic de la situation :**

Plusieurs anciennes décharges ou zones polluées doivent être confinées et réhabilitées. Dans le même temps, le foncier disponible en zone de montagne est rare et coûteux. Dans ces conditions, réutiliser et valoriser ces anciens sites en vue de permettre sur ces secteurs de produire de l'énergie renouvelable devient un enjeu primordial.

**Objectifs :**

- ⇒ Permettre une valorisation économique d'anciens sites pollués dans un contexte de forte pression foncière
- ⇒ Accroître la production d'énergie renouvelable sur le territoire
- ⇒ Tester le déploiement de technologies et techniques adaptées à la fois aux contraintes liées à d'anciens sites pollués (problématique d'ancrage des installations de production d'énergie sur des sites confinés, dont l'étanchéité doit être garantie par ex.) mais également aux spécificités d'une zone de montagne
- ⇒ Développer les compétences des opérateurs locaux en termes de déploiement, d'installation et d'entretien d'installations de production d'énergie en conditions complexes

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

Le projet comprend :

- ⇒ une étude d'opportunité pour évaluer le potentiel photovoltaïque du site
- ⇒ une étude de faisabilité permettant de trouver les meilleures solutions techniques au regard de contraintes et spécificités du site (physiques, réglementaires, accès...), de définir les conditions de raccordement au réseau et d'établir les conditions financières du projet
- ⇒ la préparation des demandes d'autorisation
- ⇒ la réalisation des travaux

Hors travaux, les coûts d'étude sont évalués à 30 000 € HT.

<b>Investissement – Etude d'opportunité et de faisabilité</b>	
Budget prévisionnel	30 000 € HT

<b>Plan de financement prévisionnel</b>		
Partenaires potentiels	Taux	Montant HT
Banque des Territoires	50 %	15 000 €
Autofinancement	50 %	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>30 000 €</b>

Sous réserve accord définitif BdT sur la base du cahier des charges de l'étude

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**  
 études / investissements  
 Soutien en ingénierie et accompagnement dans la préparation des demandes d'autorisation administrative et réglementaire

**Calendrier :**  
 2019 – 2020 : étude de définition / état de l'art / recherche de partenaires  
 2021 : travaux - exploitation

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**  
 Nature et coût des solutions pouvant être déployées à l'issue de l'étude  
 A définir à l'issue de l'étude (indicateurs de performance notamment)

**Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)**

**Intitulé de l'action :**  
**Création d'une filière de valorisation des cendres issues de la combustion dans les chaudières bois industrielles**

Axe :  
 attirer / recruter / **innover** / simplifier

Stratégie Haute Vallée de la Durance :

**Valoriser tous les potentiels naturels et humains du territoire par des industries innovantes**

**Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action :**

BRIANCON BIOMASSE ENERGIE (BBE), société en charge de la construction et de l'exploitation du nouveau réseau de chaleur à base de biomasse à Briançon.

**Partenaires engagés :**

CORIANCE GROUPE  
 EDSB  
 SOGETHA

**Description de l'action :**

L'objectif de cette action est de développer une filière locale de valorisation des cendres issues de la combustion de la biomasse dans des générateurs de chaleur. En effet, il existe potentiellement un parcours de fin de vie « vertueux » pour ces déchets par leur utilisation dans des filières de récupération (ciment, épandage agricole, engrais, ...).

**Diagnostic de la situation :**

BRIANCON BIOMASSE ENERGIE va progressivement produire dans les prochaines années 200 à 300 tonnes de cendres par an de par l'exploitation de son réseau de chaleur biomasse. La ressource de l'énergie bois dans la région est indéniable car locale et abondante comme le prouve les différents projets de chaufferie biomasse sur Embrun, Briançon, ainsi que les études des acteurs de la forêt (Communes Forestières, ONF, etc.). A ce jour, il n'existe pas de filière de valorisation dans la région et les cendres finissent généralement leur cycle de vie en enfouissement en décharge, qui par ailleurs, se trouve souvent à une distance de transport importante des sites d'exploitation. Une démarche globale et locale peut apporter une solution environnementale pertinente et des retombées économiques locales (emplois).

**Objectifs :**

- Fédérer les acteurs locaux qui produisent ce type de déchet et les faire participer aux diagnostics, puis leurs diffuser les résultats,
- Etudier les filières locales possibles pour le recyclage des produits de combustion biomasse,
- Créer une filière et une économie vertueuse localement,
- Réduire les transports vers des sites éloignés

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

Fonctionnement – Etude de définition		
Budget prévisionnel	135 000 € HT	
Plan de financement prévisionnel (à définir)		
Partenaires potentiels	Taux	Montant HT
Partenaires ?	%	? €

Autofinancement	%	? €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>135 000 €</b>
<p>Ce coût intègre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le recrutement d'une personne en charge du projet d'études,</li> <li>- des frais d'analyses de cendres (laboratoire) afin de déterminer leur composition et ainsi établir les possibilités de valorisation dans les filières de recyclage</li> <li>- coûts de fonctionnement, d'organisation de rencontres entre les acteurs, ... (structuration filière)</li> </ul>		
<p><b>Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :</b>          BRIANCON BIOMASSE ENERGIE, au travers de ses différents partenaires, et dans son rôle de fournisseur de chaleur verte de premier plan dans la région est pertinent à prendre en main une réflexion poussée sur le sujet. Le soutien demandé serait un financement du recrutement nécessaires et des frais inhérents à la recherche sur le sujet (cf. point ci-dessus).</p>		
<p><b>Calendrier :</b>          Mission d'études sur 18 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement d'un « ingénieur de l'environnement/énergie » : septembre 2019,</li> <li>- Etablissement d'un état des lieux des exutoires actuels de la région en contactant les acteurs locaux produisant des cendres : + 2 mois.</li> <li>- Validation des quantités de cendre à valoriser dans la région et caractérisation de la composition chimique (analyses en laboratoire) de ces dernières : + 3 mois.</li> <li>- Recherche des filières appropriées aux différents types de cendres : + 4 mois</li> <li>- Mise en place des filières avec les acteurs engagés : + 6 mois</li> <li>- Suivi et monitoring des filières mises en place pour garantir un retour d'expérience : + 3 mois.</li> </ul>		
<p><b>Etat d'avancement à XX/mois/année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication d'un rapport semestriel afin de présenter l'avancée des études.</li> </ul>		
<p><b>Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur environnemental : TAUX DE RECYCLAGE DES CENDRES = Tonnes de cendres rentrants dans une filière de valorisation (au lieu de la décharge) / Tonnes de cendres identifiées produites dans la région : cet indicateur pourra donner à l'avancement du développement de la filière un indicateur représentatif de la part de cendres recyclées,</li> <li>- Indicateur de proximité : RAYON MOYEN DE DISTANCE du traitement des cendres,</li> <li>- Indicateur économique : PRIX MOYEN DE TRAITEMENT DES CENDRES A LA TONNE : suivant les filières locales mises en place, cet indicateur devrait baisser, notamment en minimisant les coûts de transport.</li> </ul>		
<p><b>Signature des parties prenantes à la fiche-action (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)</b></p>		

<p><b>Intitulé de l'action</b></p> <p>Utiliser un déchet comme ressource : quand les huiles alimentaires deviennent un combustible</p>
<p><b>Axe : attirer / recruter / innover / simplifier</b> innover</p>
<p><b>Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Communauté de Communes de Serre-Ponçon</b> <b>Partenaires engagés : ADEME</b></p>
<p><b>Description de l'action :</b> Mettre en place une filière de valorisation des HAU comme combustible en circuit court</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Création d'une unité de filtration</li> <li>· Acquisition d'un véhicule électrique pour la collecte chez les professionnels</li> <li>· Acquisition d'équipement d'entretien de nos espaces verts (débroussailleuse)</li> <li>· Assistance et soutien aux établissements publics du territoire souhaitant utiliser les HAU comme combustible de chauffage</li> </ul>
<p><b>Diagnostic de la situation :</b> Les Huiles Alimentaires Usagées (HAU) sont apportées par les particuliers et les professionnels du territoire sur les deux déchèteries (Embrun et Savines-le-Lac). Les contenants sont collectés par la société OLEOVIA, basée à Nice. Ces HAU sont ensuite acheminées à Dunkerque pour y être transformées en Biodiesel. Elles parcourent donc 1500 km (Embrun - Nice - Dunkerque), avec, au final, un bilan écologique contestable.</p>
<p><b>Objectifs :</b> Les objectifs de ce projet sont nombreux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Développer une filière en circuit court sur notre territoire touristique de montagne,</li> <li>· Proposer un emploi non délocalisable,</li> <li>· Diminuer les huiles dans les eaux usées : partenariat avec le service de la Régie Assainissement,</li> <li>· Développer un tissu partenarial avec les professionnels concernés et volontaires dans un premier temps,</li> <li>· Installer une station de filtration et développer des débouchés innovants afin d'utiliser les HAU recyclées comme combustible,</li> <li>· Intégrer les 4 principes d'économie de fonctionnalité (service, soutenabilité, économie circulaire, territoire)</li> </ul>

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :**

Nature des postes de dépenses d'investissement	Montant	
	HT	TTC
Acquisition foncière unité filtration	12 500	15 000
Création d'une unité de filtration	65 000	78 000
Débroussailleuse	20 000	24 000
<b>TOTAL</b>	<b>97 500</b>	<b>117 000</b>
Pour information, nature des postes de dépenses de fonctionnement	Montant	
	HT	TTC
1 ETP pour la collecte et l'unité	30 000	30 000
Consommables	10 000	12 000
<b>TOTAL</b>	<b>40 000</b>	<b>42 000</b>

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Ressources	Montant (en €)	Taux (%)
...		
Région PACA	34 125	35 %
Cofinancements autre ???	43 875	45 %
Autofinancement maître d'ouvrage	19 500	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>97 500</b>	<b>100</b>



**Calendrier :**

Date de début : 2020

Date de fin : 2021

Durée d'exécution : 2 ans

Année	Montant des dépenses prévisionnelles € HT	Montant des dépenses prévisionnelles € TTC
2018		
2019		
2020	12 500	15 000
2021	85 000	102 000
<b>TOTAL</b>	<b>97 500</b>	<b>117 000</b>

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

Résultats quantitatifs

- Réduction (et simplification) du nombre d'interventions du service assainissement de la CCSP sur les réseaux, en particulier sur les périodes touristiques hivernales ;
- Création d'un emploi local non délocalisable ;
- Augmentation du nombre de professionnels en conformité avec les obligations de la loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010.

Résultats qualitatifs

- Mobilisation des collectivités Haut-Alpines pour la mise en œuvre d'un projet commun touchant des problématiques communes ;
- Mutation, du point de vue de la collectivité, de ses agents et de la population, des HAU d'un statut de « déchet » à celui de « ressource », répondant parfaitement au principe d'économie circulaire ;
- Satisfaction des usagers vis-à-vis du fonctionnement du service assainissement ;

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)

### Intitulé de l'action

Création d'une plateforme de démantèlement et de tri des batteries issues de la mobilité électrique terrestre ou nautique en vue de développement d'une filière Française de recyclage des matières premières.

Axe : attirer / recruter / innover / simplifier

Porteur de projet / maître d'ouvrage de l'action : Syme05

#### Partenaires engagés :

Communauté de Communes de Serre Ponçon (et sa régie SMICTOM)

Partenaires industriels à identifier

#### Description de l'action :

L'action consiste à créer sur le territoire une plateforme de tri concourant à l'émergence d'une filière de traitement des batteries des véhicules électriques (V.E), des véhicules hybrides rechargeables ou des bateaux, et plus précisément de démanteler et trier les cellules élémentaires des batteries.

Les batteries des V.E. sont des batteries de traction qui stockent et redistribuent l'électricité. Elles sont composées de plusieurs accumulateurs montés en série-parallèle. Ces batteries, lorsqu'elles ne permettent plus une propulsion automobile optimale, peuvent être exploitées pour le stockage d'énergie pour d'autres applications embarquées ou stationnaires.

Le projet consiste donc à **créer une unité permettant de démonter les batteries, de trier les cellules et de reconditionner ceux dont la capacité de stockage est suffisante**. Les autres sont envoyées en filière de recyclage.

Il s'agit donc de donner une seconde vie à ces batteries et de les utiliser pour assurer le stockage local des énergies renouvelables et ainsi lisser l'offre et la demande, écrêter les pointes de manière à limiter l'appel à des sources d'énergies carbonées et diminuer les besoins de renforcement local du réseau électrique. Ces batteries peuvent aussi être utilisées dans le secteur résidentiel comme stockage de petite production renouvelable ou dans le remplacement des groupes électrogènes.

La question de la viabilité technique, économique et environnementale d'une seconde utilisation des batteries des V.E. constitue, avec l'augmentation du nombre de véhicules électriques, un véritable enjeu industriel puisqu'elle modifie la chaîne de valeur de la filière et en conséquence celle des véhicules électriques et hybrides rechargeables (elle permet en effet de diminuer le coût des batteries, et donc du véhicule électrique, et ainsi encourager l'acquisition).

Cette seconde utilisation permet aussi de diminuer l'impact environnemental de la fabrication de ces batteries (métaux rares, main d'œuvre et exploitation...) pour des véhicules appelés à être de plus en plus nombreux et de plus en plus puissants.

Les acteurs industriels sont déjà sur ce marché et le territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon souhaite fermement se positionner et créer une unité de reconditionnement des batteries de véhicules électriques.

**Diagnostic de la situation :**

Le territoire de la CCSP est un territoire fortement engagé dans la transition énergétique et dans la mobilité électrique durable aux côtés du SyMEnergie, syndicat d'énergie des Hautes-Alpes.

Ce positionnement, la connaissance des enjeux liés au développement de la mobilité électrique et les ambitions affichées en matière de production d'énergies renouvelables ont permis d'identifier l'intérêt d'un tel projet.

Dans les constats qui imposent la création d'une filière de traitement de ces batteries, on peut noter principalement :

- l'augmentation du nombre de véhicules électriques et de leur puissance,
- la pollution générée par les batteries, depuis l'extraction des matières premières jusqu'au recyclage final,
- le coût élevé des batteries qui entrave le développement du marché du véhicule électrique.

Au plan local, le projet s'inscrit dans la continuité d'une action et d'un engagement fort des acteurs concernés. Il répond à un enjeu industriel fort.

**Objectifs :**

- Donner une seconde vie aux batteries n'étant plus utilisables pour la propulsion automobile
- Contribuer au développement de la mobilité électrique en diminuant le coût de la batterie et donc du véhicule
- Promouvoir une mobilité électrique durable en limitant l'impact environnemental et en assurant à l'utilisateur une énergie 100% renouvelable puisque des unités de stockages sont prévues par le SyMEnergie05 et la CCSP dans le cadre de projets d'ombrières et de parcs photovoltaïques
- Limiter la pollution de l'environnement et les risques sanitaires qui peuvent être très importants
- Créer sur le territoire une filière d'industrie innovante avec un fort potentiel d'emplois (emplois qualifiés mais également emplois ne nécessitant pas de formations particulières).

**Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) : 10 M€**

Le projet est ambitieux. Il comprend outre les études préalables indispensables :

- l'acquisition foncière,
- la création de l'unité de reconditionnement : bâtiment, matériel, chaînes, etc.
- l'aménagement du site : plateforme logistique

**Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :**

Au vu des enjeux identifiés, une étude stratégique est absolument indispensable afin de déterminer les conditions de création de cette unité et d'en définir précisément les caractéristiques (besoins fonciers, organisation....) et coûts.

**Calendrier :**

Janvier 2020 : lancement de l'étude stratégique

2021 : identification du site

2021 : lancement du projet : recherche de financement et acquisitions foncières

2022 : construction du site

2023 : ouverture du site

**Etat d'avancement à XX/mois/année :**

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Nombre de batteries reconditionnées
- Nombre d'emplois créés
- Nombre de batteries réutilisées pour le stockage local, départemental et régional, concourant à l'autonomie énergétique des territoires
- Nombre de batteries commercialisées et retour sur investissement

**Signature des parties prenantes à la fiche-action** (pas nécessairement tous les signataires du contrat-cadre)